

# Guide des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture

\*\*\*

## FRANCE Édition 2019

Ce guide est une actualisation du **Guide des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**<sup>1</sup> publié par la Fondation Interarts, *On the Move* et PRACTICS et mis en en ligne pour la première fois en septembre 2011.

Ce guide, actualisé en septembre 2019<sup>2</sup>, se focalise exclusivement sur **la France** et inclut:

- **Des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture de nationalité française ou de résidents en France** > [move<sub>OUT</sub>](#)
- **Des opportunités de financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture d'autres pays vers la France** > [move<sub>IN</sub>](#)

Ce guide répertorie des sources de financement nationales, locales (notamment des régions) et internationales, publiques ou privées. **Seules les opportunités régulières de financement accessibles en ligne sont incluses. Les financements pour lesquels l'information n'est pas disponible sur Internet, les conditions d'éligibilité ne sont pas basées sur des appels à projets ouverts ainsi que les fonds liés à des financements ponctuels et irréguliers ne sont également pas répertoriés.**

Pour une présentation générale de la méthodologie et de l'approche de la recherche, merci de consulter l'introduction du **Guide des Opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**<sup>3</sup>.

De manière générale, l'objectif principal des guides de financement de la mobilité culturelle est de rendre accessibles en ligne, de manière transparente, des informations existant sur le financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture. L'idée est également de donner aux responsables de politiques publiques et de fonds de mobilité ainsi qu'aux bailleurs de fonds des suggestions sur les domaines à financer de manière plus efficace et équitable de manière à assurer un soutien pérenne de la mobilité culturelle en Europe et dans le monde.

L'actualisation de ce guide a reçu **le soutien du Ministère français de la Culture**. Si l'objectif de cet outil en ligne est de tenter de rassembler dans un seul document l'ensemble des ressources accessibles pour aider à la mobilité internationale, nous sommes néanmoins pleinement conscients des limites d'un tel exercice. **Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer toute modification, correction ou information sur de nouveaux fonds** à [mobility@on-themove.org](mailto:mobility@on-themove.org).

Pour des appels à projets réguliers ou ponctuels, des opportunités de collaborations ou de financement en général de la mobilité internationale, nous vous invitons à vous abonner à la lettre d'information mensuelle gratuite sur la page d'accueil du site de *On the Move* : [on-the-move.org](http://on-the-move.org) (**lettre d'information en français soutenue par Ministère français de la Culture**).

<sup>1</sup><http://on-the-move.org/funding/europe>

<sup>2</sup> Avec un nombre limité d'ajouts en octobre 2019

<sup>3</sup> Voir lien ci-dessus.

Actualisé par Laura Jude<sup>4</sup> et coordonné par Marie Le Sourd et Maia Sert (On the Move)

Total d'organisations répertoriées : **87**, correspondant à **155** dispositifs (villes et régions incluses)

(pour comparaison en septembre 2017 : 98 organisations répertoriées correspondant à 126 dispositifs en novembre 2018 : **93** organisations correspondant à **129** dispositifs).

Les mentions Pri (privé), Pub. (public), PP (privé/public) ont été ajoutées pour mettre en valeur les sources de financements.

*The mention EN has been added in the table of contents when the information is in English.*

### Pour rappel :

Dans la section du site de *On the Move* concernant la Charte pour une Mobilité pérenne et responsable des artistes et des professionnels de la culture, vous pouvez trouver une **définition de référence de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture**<sup>5</sup>, actualisée depuis dans l'étude opérationnelle du dispositif pilote de soutien à la mobilité I-Portunus<sup>6</sup>.

Par souci d'harmonisation avec les autres guides :

- les disciplines généralement couvertes par tous les guides de financement de la mobilité sont

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)

Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)

Musique

Littérature (littérature, traduction)

Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)

Arts interdisciplinaires

Recherche

Administration culturelle

Tous

- les formes de mobilité couvertes par tous les guides de financement de la mobilité sont

Résidences d'artistes et/ou d'écrivains

Soutien pour participer à des événements

Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire

Aides pour le développement de marchés

Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux

Aides pour des projets ou à la production

Aides pour des missions d'exploration

Bourses de recherche

Aides pour favoriser les tournées de groupes

Bourses de voyages (valables pour différentes finalités)

Occasionnellement d'autres disciplines ou formes de mobilité ont été ajoutées.

- parmi les critères d'éligibilité, on distingue

Critères géographiques: pays et/ou région du monde concerné.e par le dispositif

Nationalité: nationalité des bénéficiaires (lieu de naissance et/ou de résidence suivant les dispositifs)

<sup>4</sup><https://www.linkedin.com/in/laura-jude-9174bb83>

<sup>5</sup><http://on-the-move.org/charte/mobilitdesartistes/>

<sup>6</sup><https://www.i-portunus.eu/about-the-programme/general-information/>

En bas de la page pour le rapport. La définition est page 17.

## Table des matières

### **1. Organismes publics nationaux / multilatéraux**

**p. 11**

#### **1.1. Ministère de la Culture** *EN*

Stage technique international d'archives - [move<sub>IN</sub>](#)Conférence Internationale Supérieure D'Archivistique - [move<sub>IN</sub>](#)Résidence Culture - [move<sub>IN</sub>](#)Itinéraire Culture - [move<sub>IN</sub>](#)Séjour Culture - [move<sub>IN</sub>](#)

#### **1.2. Ministère de la Culture en partenariat avec le Ministère de l'Outre-Mer**

Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-Mer (FEAC) - [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.3 Ministère de la Culture en partenariat avec l'Institut français et le British Council** *EN*

Fluxus – [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.4. Ministères des Affaires étrangères français et allemand**

Fonds franco-allemand pour des programmes culturels en pays tiers - [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.5. Institut français (Paris et réseau)** *EN*

##### Institut français de Paris

Programme Stendhal - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidences Etant donnés - [move<sub>OUT</sub>](#)Afrique et Caraïbes en Créations - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Résidences Sur Mesure - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidences Collectifs d'artistes - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidences à la Cité Internationale des Arts - [move<sub>IN</sub>](#)

##### En lien avec le réseau

IF Monographie - [move<sub>OUT</sub>](#)IF Tournée - [move<sub>OUT</sub>](#)IF Incontournable - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence France – Québec - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence « Villa San Francisco » (Etats-Unis) - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence Villa Saigon (Vietnam) - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence Villa Salammbô (Tunisie) - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence Méditerranée (Maroc) - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence Villa Champollion (Egypte) - [move<sub>OUT</sub>](#)Résidence Villa Saint Louis N'dar (Sénégal) - [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.6. Institut français en partenariat avec le Ministère de la Culture (Direction générale de la direction artistique) et l'Institut National d'Histoire de l'Art**

Aide à la mobilité 'Recherche innovante en art contemporain - [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.7. Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange)**

*EN*Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)FUSED Echange Danse France/Etats-Unis - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)French Voices Awards - [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.8. Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut**

Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

**1.9. Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne** [EN](#)Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.10. Institut français d'Allemagne / Bureau du Théâtre et de la Danse (en partenariat avec le Goethe-Institut, la fondation DVA et la Maison Antoine Vitez)**Transfert Théâtral - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.11. Alliance française de Manille en partenariat avec Centre Intermondes et 1335 Mabini Gallery**Philippine Artist Residency Program (PARP) - [move<sub>OUT</sub>](#)**1.12. Centre National des Arts Plastiques (CNAP)** [EN](#) *(Partial)*Soutien à un projet artistique - [move<sub>OUT</sub>](#)Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain - [move<sub>OUT</sub>](#)Soutien à la recherche en théorie et critique d'art - [move<sub>OUT</sub>](#)Aide à la première exposition - [move<sub>IN</sub>](#)**1.13. Office National de la Diffusion artistique (ONDA)** [EN](#)Spectacles étrangers | Tournées et surtitrage - [move<sub>IN</sub>](#)Mobilité des programmateurs - [move<sub>OUT</sub>](#)**1.14. bureauexport**Soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Soutien d'une stratégie export complète développée autour d'un projet artistique à fort potentiel à l'international - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.15. Centre National de la Danse** [EN](#)Résidences de création - [move<sub>IN</sub>](#)**1.16. International Organization for the Transition of Professional Dancers** [EN](#)Bourse Philippe Braunschweig - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.17. Centre national du livre** [EN](#)Bourses de résidences - [move<sub>IN</sub>](#)**1.18. Organisation Internationale de la Francophonie**Arts visuels et arts vivants - [move<sub>IN</sub>](#)**1.19. Commission internationale du théâtre francophone**Programme REGULIER et EXPLORATION - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.20. Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA)**Bourse de recherche en Histoire de l'art [move<sub>IN</sub>](#)**1.21. Institut Goethe Nancy Strasbourg / Centre français de Berlin / Fondation EFA**Résidences Ouest – Ost - [move<sub>OUT</sub>](#)**2. Sociétés civiles**

p. 37

**2.1. SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)**Aides aux résidences et voyages professionnels à l'étranger - [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux tournées et aux show-cases à l'international - [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux tournées et aux concerts à l'international - [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux festivals internationaux - [move<sub>OUT</sub>](#)

**2.1.A En partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture, le Goethe Institut et le Bureau Export**Impuls Neue Musik- Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.1.B. En partenariat avec l'Institut français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et le British Council) *EN***Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.1.C. En partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange) *EN***Fonds pour le jazz et la nouvelle musique (New Music Fund) - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.2. SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)**Déplacements à l'international - [move<sub>OUT</sub>](#)**2.3. Fédération d'Associations de Théâtre Populaire**Aide à la production et à la tournée commune - [move<sub>IN</sub>](#)**3. Autres structures (inclus les fonds, prix et appels)****p. 43****3.1. Fonds Roberto Cimetta *EN***Programme de mobilité / Programme de structuration - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**3.2. Association Jazz Croisé *EN***Accueil de programmeurs étrangers - [move<sub>IN</sub>](#)Jazz Migration - [move<sub>OUT</sub>](#)**3.3. RFI**Prix Découvertes - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**3.4. COAL *EN***Prix COAL - [move<sub>IN</sub>](#)**3.5. Le Fair**Appel à projets - [move<sub>OUT</sub>](#)**3.6. Yokohama Art fondation**Yokohama Dance Collection – Competition [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**4. Collectivités territoriales****p. 47****4.1. Institut français *EN***Partenariat Institut Français et collectivités territoriales - [move<sub>OUT</sub>](#)**4.2. Région Grand Est**Aide à la diffusion régionale, nationale et internationale - [move<sub>OUT</sub>](#)Soutien à la coopération culturelle transfrontalière - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**4.3. Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines *EN***Résidences internationales - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**4.4. Ville de Strasbourg**Résidences artistiques - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

**4.5. Agence culturelle Frac Alsace en partenariat avec Langage Plus**Résidences croisées Alsace, France / Laguenay-Lac-Saint-Jean, Québec - [move\\_out](#)**4.6. Région Nouvelle-Aquitaine**Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne - [move\\_out](#)Résidence d'auteurs (Maison de la littérature – Québec) - [move\\_out](#)**4.7. ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique**Résidences de la Prévôté - [move\\_in/out](#)Résidences aux réalisateurs.rices internationaux - [move\\_in](#)**4.8. Région Bourgogne Franche-Comté**Coopération internationale - [move\\_in/out](#)**4.9. Collectivité territoriale de Corse**Promotion des artistes corses à l'extérieur de l'île - [move\\_out](#)**4.10. Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée**Art contemporain - Dispositif d'aide à la mobilité pour l'art contemporain hors Région - [move\\_out](#)Aide à la mobilité et à l'export des maisons d'édition - [move\\_out](#)**4.11. Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)**Subventions pour projets transfrontaliers - [move\\_in/out](#)**4.12. Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)**Aide à la diffusion hors région et aide à la mobilité - [move\\_out](#)**4.13. Région Pays de la Loire**Soutien aux projets européens (aide au montage de projets européens et aide aux projets) - [move\\_out](#)**4.14. Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)**CARTE BLANCHE : théâtre - [move\\_out](#)CARTE BLANCHE : musique actuelle, jazz, musique du monde - [move\\_out](#)CARTE BLANCHE : danse, cirque, art de rue - [move\\_out](#)**4.15. Conseil général de Haute-Savoie**Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique - [move\\_in/out](#)**4.16. Communes du Massif de Sancy**Horizons - [move\\_in](#)**5. Fondations**

p. 60

**5.1. Fondation BNP Paribas *EN***Programme Culture - [move\\_out](#)**5.2. Fondation Hippocrène *EN***Projets européens - [move\\_in/out](#)**5.3. Fondation franco-japonaise Sasakawa**Subventions - [move\\_in/out](#)**5.4. Nuovi Mecenate - Nouveaux Mécènes : Fondation Franco-italienne pour la création contemporaine**Soutiens aux échanges culturels franco-italiens - [move\\_out](#)

**5.5. Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'INHA EN**Prix Marc de Montalembert - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Bourse à projet - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**5.6. Fondation Hermès**Programme New Settings - [move<sub>OUT</sub>](#)**5.7. Fondation Orange**Appel à projets musique vocale - [move<sub>OUT</sub>](#)**5.8 Fondation Christoph Merian**Atelier Mondial - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**5.9 Fondation François Schneider EN**Talents Contemporains - [move<sub>IN</sub>](#)Résidences artistiques Kunststart - [move<sub>IN</sub>](#)**5.10 Fondation des artistes**Résidences transatlantiques - [move<sub>OUT</sub>](#)**6. Programmes France / Europe****p. 66****7. Focus Cinéma****p. 67****7.1. EURODOC EN**Programme de formation - EURODOC Production - [move<sub>IN</sub>](#)**7.2. Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis EN**Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**7.3. Centre National de la Cinématographie (CNC) EN**Aide aux cinémas du monde - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)ACM Distribution - [move<sub>OUT</sub>](#)**7.4. Festival de Cannes EN**La résidence du Festival de Cannes / Cinéfondation - [move<sub>IN</sub>](#)La fabrique des cinémas du monde (dans le cadre du Pavillon des Cinémas du Monde) - [move<sub>IN</sub>](#)**7.5. Festival des Trois Continents EN**Produire au Sud - [move<sub>IN</sub>](#)**7.6. Moulin d'Andé Céci (Centre d'Écritures Cinématographiques)**Aide aux écritures du cinéma : programme francophone - [move<sub>IN</sub>](#)**7.7. SACEM (en partenariat avec *Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America - WGA, et la Motion Picture Association of America - MPAA*) EN**Fonds Culturel franco-américain - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**8. Focus Jeunes****p. 72****8.1. Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)**Séjours de jeunes professionnelles ou professionnels en musée - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)



Programme Georg-Arthur-Goldschmidt - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

## 8.2. Fondation de France

Bourses déclics Jeunes - [move<sub>OUT</sub>](#)

## 8.3. Fondation Zellidja

Bourses de voyage - [move<sub>OUT</sub>](#)

## 8.4. Fondation Culture & Diversité

Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art » - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

## 8.5. Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

Séjour de formation thématique - [move<sub>OUT</sub>](#)

## 8.6. Nantes Creative Generations *EN*

Nantes Creative Generations on Tour - [move<sub>OUT</sub>](#)

Prix de Coopération Nantes Creative Generations - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

## 9. Autres résidences et projets d'échanges

p. 76

### 9.1. Casa de Velázquez *EN*

Résidences et bourses pour artistes - [move<sub>OUT</sub>](#)

### 9.2. Villa Kujoyama

Résidences - [move<sub>OUT</sub>](#)

### 9.3. Académie de France à Rome - Villa Médicis *EN*

Résidences lauréats - [move<sub>OUT</sub>](#)

Concours pensionnaires - [move<sub>OUT</sub>](#)

Résidences Médicis - [move<sub>OUT</sub>](#)

### 9.4. Réseau des Alliances françaises du Mexique

Résidence itinérante de création textile - [move<sub>OUT</sub>](#)

### 9.5. Association des Centres Culturels Européens (ACCR) *EN*

Programme Odysée - [move<sub>IN</sub>](#)

Programme Nora - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.6. Atelier Calder *EN*

Résidences - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.7. Galerie Ho *EN*

Labo Ho - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.8. Terra Foundation for American Art *EN*

Terra Summer Residency - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.9. La galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec *EN*

Artistes en résidence - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.10. ATLAS - Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)

Programme de résidences et Fabrique des traducteurs - [move<sub>IN</sub>](#)

### 9.11. Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord

Résidences d'écrivains - [move<sub>IN</sub>](#)



**9.12. Centre International de Poésie Marseille (CIPM)**Résidences - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**9.13. Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T) *EN***Résidences - [move<sub>IN</sub>](#)**9.14. Maison des Arts Georges Pompidou *EN***Résidences Maison Daura - [move<sub>IN</sub>](#)**9.15. Brown Foundation Fellows programme *EN***Dora Maar Fellowship - [move<sub>IN</sub>](#)**9.16. Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France) *EN***La Box- résidences d'artistes - [move<sub>IN</sub>](#)**9.17. Dos mares *EN***Résidences - [move<sub>IN</sub>](#)**9.18. Fondation Camargo *EN***Résidences - [move<sub>IN</sub>](#)**9.19. Fondation IMéRA (Université Aix-Marseille) *EN***Programme Art, Science et Société - [move<sub>IN</sub>](#)**9.20. Artistes en résidence**Résidences croisées et résidences Intramuros - [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**9.21. Thank You for Coming**Résidences Across - [move<sub>IN</sub>](#)

## Autres ressources

> Guide des financements de la mobilité des artistes et professionnels de la culture en **Europe** (33 pays), **Asie** (22 pays), **la région arabe** (13 pays), **les Etats-Unis** (1), **l'Afrique** (1) et l'Amérique latine et Caraïbes (2) :

<http://on-the-move.org/funding/>

> Guide des fondations privées en France, Financements Art + Culture + International

<http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/18260/guide-des-fondations-privées-en-france-art-culture/>

> **Fund-Finder**: le guide des financements du secteur culturel et créatif commissionné à On the Move par l'IETM-Réseau international pour les arts du spectacle contemporain :

<https://www.ietm.org/en/publications/fund-finder>

> Lien vers des ressources concernant le financement de la culture et de la mobilité :

<http://on-the-move.org/librarynew/guidesandtoolkits/104/funding/>

> Lien de l'IRMA sur les financements pour la diffusion à l'international et l'export (musiques actuelles):

<http://www.irma.asso.fr/Les-aides-la-diffusion?lang=fr>

> Mentions spéciales pour ces liens en région :

Occitanie en scène: <https://www.reseauenscene.fr/ressources.html>

Spectacle vivant en Bretagne : <https://www.spectacle-vivant-bretagne.fr/>

Odia Normandie : <http://www.odianormandie.com/>

ARCADE - Région PACA : <http://www.arcade-paca.com/dispositifs/rechercher-un-dispositif/>

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant (groupe de travail – coopération internationale):

<https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr>

> Pour les projets européens

Relais Culture Europe:

<http://www.relais-culture-europe.eu/>

Pour une introduction aux autres programmes (ERASMUS+, Horizon2020 etc.):

<https://relais-culture-europe.eu/fr/les-autres-programmes-europeens>

Le Laba, Pôle de compétence de la région Nouvelle-Aquitaine :

<https://lelaba.eu/boite-a-outil/>

> Sites de financements participatifs (*crowdfunding*) :


<http://www.kisskissbankbank.com>


<http://fr.ulule.com/>


<http://proarti.fr/>


## 1. Organismes publics nationaux /multilatéraux

### 1.1. Nom de l'organisation Ministère de la Culture


Stage technique international d'archives (STIA)	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation (Pub.)
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (francophone)
Profession	Archivistes français et étrangers francophones, travaillant dans les services d'archives nationaux ou locaux, publics et privés.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Stage pratique de 5 semaines, prochaine session : n'a pas encore été publiée Parcours d'enseignement à distance préalable au STIA en partenariat avec l'université de Paris 8 et les Archives nationales. Dépôt des dossiers au SCAC de l'ambassade de France du pays d'origine: pas encore publié Date limite du prochain dépôt des dossiers de candidature: pas encore publié
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyage et séjour à charge du stagiaire ou de son institution si non boursier ; si boursier aux frais du gouvernement français (bourse de voyage/bourse de séjour/bourse voyage +séjour).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/Formations-professionnelles/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Stage-technique-international-d-archives">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/Formations-professionnelles/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Stage-technique-international-d-archives</a>

Conférence Internationale Supérieure d'Archivistique	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation Soutien pour participer à des événements
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (une région du monde spécifique par année : en 2016 : 10 pays du Maghreb, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient membres de l'OIF)
Profession	Archivistes français et étrangers
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	5 jours de formation bilingue composés d'interventions de professionnels et d'experts français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. La Conférence Internationale Supérieure d'Archivistique (CISA) se veut le lieu et le moment d'échanges entre archivistes étrangers et français sur un ou plusieurs des thèmes évoqués.(En 2018 : Les enjeux du numérique dans nos pratiques contemporaines) Informations pour la session 2019 pas encore publiées.
<b>Dimension des aides</b>	Les frais de transport sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit du poste diplomatique. Les frais pédagogiques ainsi que de séjour en France (hébergement, repas, transports) seront couverts par le Ministère de la culture et de la communication.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Conference-Internationale-Superieure-d-Archivistique">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Conference-Internationale-Superieure-d-Archivistique</a>


<b>Résidence culture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides au développement de projets et au développement de réseaux entre institutions (Pub.)
<b>Secteur</b>	Administration culturelle
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Pays qui constitue une priorité de la politique extérieure de la France et de la BnF
Profession	Professionnels confirmés exerçant des responsabilités dans des institutions culturelles étrangères (administrateurs de structures culturelles, responsables de service, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles)
<b>Destination</b>	 Etablissements publics sous la tutelle du Ministère de la culture, et bibliothèques publiques (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Publique d'Information, soit bibliothèques territoriales)
<b>Autres priorités</b>	Le programme Résidence Culture a pour objectif de favoriser le développement de projets de coopérations et la construction de réseaux durables d'échanges entre les établissements publics français, placés sous la tutelle du ministère de la culture et leurs partenaires étrangers. Le projet doit contribuer à la formation et à l'échange de savoirs, afin de renforcer les liens culturels entre leur institution et l'institution française. Séjours de 1 à 3 mois en continu Date limite de candidature : 15 octobre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 1500€ par mois versée par le Ministère de la Culture Prise en charge de l'hébergement possible par la structure d'accueil française Le déplacement vers la France est à la charge de l'employeur du candidat, du candidat, ou, éventuellement d'un autre partenaire (par exemple Ambassade de France ou Institut français).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation</a> <a href="https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation/Appel-a-candidatures-Residence-Culture-2020-date-limite-15-octobre-2019">https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation/Appel-a-candidatures-Residence-Culture-2020-date-limite-15-octobre-2019</a>

<b>Itinéraire Culture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Séminaires
<b>Secteur</b>	Administration culturelle
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Pays francophones
Profession	Professionnels francophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles), sans exclusive de zone géographique et y compris au-delà de la Francophonie institutionnelle, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Séminaires de 10 jours : dans la littérature, le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, les arts visuels, l'architecture, le patrimoine, l'espace francophone voit émerger de nouveaux créateurs, porteurs de projets qui renouvellent et enrichissent le paysage culturel. Il est essentiel de les faire se rencontrer et échanger, de les accompagner, les encourager, les faire connaître et les inciter à coopérer. Thématique du séminaire pour 2019 : "Coopérer et créer dans le monde francophone" Date limite des candidatures : juin 2019 Date du séminaire pour 2019 : 7 au 18 octobre 2019


<b>Dimension des aides</b>	Le ministère de la Culture assume : - les frais pédagogiques ; - les frais de séjour (hébergement et per diem) ; - les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme ; - les assurances. Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation/Programme-Itineraire-culture-2019-Appel-a-candidatures-francophones-Seminaire-Cooperer-et-creer-dans-le-monde-francophone-date-limite-19-j">https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation/Programme-Itineraire-culture-2019-Appel-a-candidatures-francophones-Seminaire-Cooperer-et-creer-dans-le-monde-francophone-date-limite-19-j</a>

<b>Séjour Culture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour des missions d'exploration de courte durée Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub)
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives Administration culturelle
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Administrateurs culturels (avec un minimum de 5 ans d'expériences), archivistes, conservateurs (conditions spécifiques pour chacune des professions).
Autres	Bon niveau de français pour la plupart des programmes proposés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Thématiques : action culturelle, architecture patrimoine urbanisme, arts plastiques, bibliothèques, arts de la rue – cirque, cinéma – audiovisuel, livre – édition, théâtre musique, danse et musées. Thèmes 2018 : La culture et l'art dans l'espace public Coopérer et créer dans le monde francophone Conception et organisation d'exposition Plusieurs stages au choix sont proposés chaque année tels que Politiques culturelles et leur administration (en collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble), Financement et économie de la culture (en collaboration avec l'Université Paris-Dauphine) et Ressources audiovisuelles en bibliothèques (en collaboration avec la BnF et la Bpi).
<b>Dimension des aides</b>	Le programme couvre les frais de transport local, de logement et d'assurance, ainsi qu'un per diem et les frais de formation. Les frais de transport international sont à la charge des institutions des bénéficiaires ou bien des ambassades françaises dans les pays d'origine des candidats. Dates limites des candidatures pour 2019 : 19 juin
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/sejours-culture-2019">http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/sejours-culture-2019</a> <a href="http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation">http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/Accueil-et-formation</a>

**1.2. Nom de l'organisation** Ministère de la Culture (en partenariat avec le Ministère de l'Outre-Mer)


<b>Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-Mer (FEAC)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées Aides à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue) Arts visuels (arts plastiques) Audiovisuel et médias (cinéma) Musique Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France hors métropole
Profession	Structures associatives, organismes publics et collectivités territoriales
<b>Destination</b>	 Europe, Amérique latine, Caraïbes, Océan Indien et Pacifique sud
<b>Autres priorités</b>	Favoriser la diffusion des productions artistiques des territoires d'outre-mer, entre ces territoires et la métropole ainsi qu'entre ces territoires et les pays de leurs zones géographiques Sont privilégiés les projets n'ayant jamais obtenu l'aide du fonds, proposant un partenariat entre plusieurs artistes/créateurs ou structures culturelles, intégrant un volet EAC ou un volet de solidarité territoriale 2 commissions par an Date limite du prochain dépôt des dossiers de candidature: 20 décembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Max. 40 % du budget total Le dossier de candidature comprend une fiche de renseignement et de synthèse, une présentation du projet (période prévue de diffusion, montant de l'aide financière souhaité, éclairage sur le contenu artistique et culturel du projet) et un formulaire de demande de subvention de l'association à l'État (Cerfa n°12156*03).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.culture.gouv.fr/Divers/Fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-outre-mer-FEAC">http://www.culture.gouv.fr/Divers/Fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-outre-mer-FEAC</a> <a href="http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/PUBLICATIONS/Appels-a-projets/Appel-a-projets-FEAC-dispositif-de-soutien-aux-projets-culturelsX">http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/PUBLICATIONS/Appels-a-projets/Appel-a-projets-FEAC-dispositif-de-soutien-aux-projets-culturelsX</a>

**1.3. Nom de l'organisation** Ministère de la Culture en partenariat avec l'Institut français et le British Council EN

<b>Fluxus</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (curateurs > recherches) Aides à la production et aux projets Soutien pour participer à des événements (formations) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	Moins de 45 ans
Critères géographiques	France, Grande Bretagne
Nationalité	France Grande Bretagne
Profession	Centres d'art, musées, institutions culturelles, lieux alternatifs, « project spaces », Centres de formation artistiques, centres de recherches/studios etc.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Fluxus finance des projets valorisant la création contemporaine britannique en France et la création contemporaine française en Grande-Bretagne. Il soutient des projets d'expositions ou des bourses de recherche à destination des commissaires d'exposition. Les formulaires de candidature doivent être complétés en anglais. 2 appels à projet/an : - de septembre à novembre pour les projets entre janvier et juin l'année suivante - avril à mai pour les projets entre juin à décembre l'année suivante


<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://fluxusartprojects.com/fr/">http://fluxusartprojects.com/fr/</a>

#### 1.4. Nom de l'organisation    Ministères des affaires étrangères français et allemand

<b>Fonds Franco-Allemand pour des programmes culturels en pays tiers</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle – théâtre, danse Arts visuels – peinture, sculpture Audiovisuel et médias – cinéma Musique Littérature Patrimoine – archives Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France; Allemagne; monde
Nationalité	Citoyenneté française ou allemande ou résidence permanente en France ou en Allemagne
Profession	Organisations, institutions et fondations
Autres	Le programme est géré par les missions et les instituts culturels français et allemands à l'étranger.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Promotion des projets conjoints franco-allemands dans les pays tiers, en collaboration avec un partenaire local. Soutien ouvert seulement aux projets proposés par les représentations diplomatiques française et allemande à l'étranger : services culturels des Ambassades ou Consuls, Instituts français, Alliances françaises, Goethe-Institut. 280 artistes et intellectuels accompagnés par an.
<b>Dimension des aides</b>	En fonction des projets
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.france-allemande.fr/article9442.html">http://www.france-allemande.fr/article9442.html</a> <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/le-fonds-culturel-franco-allemand">http://www.institutfrancais.com/fr/le-fonds-culturel-franco-allemand</a>

#### 1.5. Nom de l'organisation    Institut français<sup>7</sup>


##### Institut français de Paris


<b>Programme Stendhal</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides aux projets ou aides à la production Résidences d'artistes et/ou d'écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Nationalité française ou résidence en France depuis au moins 5 ans
Profession	Les candidats doivent déjà avoir publié à compte d'éditeur
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le programme Stendhal soutient des auteurs qui présentent un projet d'écriture (fiction, essais, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie) à l'étranger d'une durée d'un mois au moins. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, l'originalité du sujet, le travail d'écriture, la pertinence du projet en rapport avec la destination demandée seront pris en compte dans l'évaluation.

<sup>7</sup> L'Institut Français est également répertorié dans les sections 4 (Collectivités territoriales) et 7 (Focus Cinéma).




<b>Dimension des aides</b>	Cette aide est constituée d'une allocation forfaitaire. Les versements de cette aide seront effectués suivant l'échéancier suivant : - 80% sont versés 2 semaines avant le départ et uniquement après remise des documents administratifs - 20% sont versés au retour et à réception des justificatifs de voyage (cartes d'embarquement) et du compte rendu de séjour (4 pages minimum). Appel à candidatures 2019 clos depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2019.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/promotion-des-auteurs-francais/missions-stendhal">http://www.institutfrancais.com/fr/promotion-des-auteurs-francais/missions-stendhal</a>

<b>Résidences Étant donnés</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Etats-Unis
Nationalité	Nationalité française ou résidence en France depuis au moins 5 ans
Profession	Artistes, créateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme est proposé en collaboration avec FACE Foundation, le Comité Français des Galeries d'Art et le service culturel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis. Séjour de 2 à 4 mois Partenariat avec une structure locale américaine qui s'engage à accompagner l'artiste dans son projet pour : - faciliter ses recherches et ses démarches, - le mettre en contact avec des professionnels pour le projet développé, - le mettre en lien avec des professionnels influents du monde de l'art, afin de promouvoir son travail auprès de commissaires, de journalistes et éventuellement de collectionneurs. - éventuellement lui mettre à disposition un lieu de travail ou une personne de son équipe pour des travaux de recherche
<b>Dimension des aides</b>	Allocation forfaitaire de séjour qui inclut le billet d'avion Montant déterminé en fonction du projet, de la ville et de la durée de la résidence - montant maximum de 10 000€ Visa et frais d'assurances à la charge du lauréat Dossier de candidature en français et en anglais Prochain appel janvier/février 2020
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences/residences-etant-donnees">http://www.institutfrancais.com/fr/residences/residences-etant-donnees</a> <a href="http://face-foundation.org/etant-donnees/etant-donnees-residencies.html">http://face-foundation.org/etant-donnees/etant-donnees-residencies.html</a>


<b>Afrique et Caraïbes en créations : Appui aux opérateurs culturels d'Afrique et des Caraïbes</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour des projets ou aides à la production Soutien à des ateliers de formation à dimension régionale Résidences d'artistes et d'écrivains Soutien pour participer à des événements Aide au développement de marchés (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués, mode, design) Musique Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Afrique et Caraïbes
Nationalité	Citoyens ou résidence dans les pays concernés
Profession	Artistes, institutions ou structures culturelles Commissaires ou critiques d'art Festivals, centres d'art et lieux prescripteurs à l'international qui souhaitent accueillir des artistes ou compagnies d'Afrique ou des Caraïbes
<b>Destination</b>	

	France ou Caraïbes Guadeloupe, Martinique, Antigua et Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République Dominicaine, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, Cuba, Iles Vierges, Etats Unis, Mexique, Belize, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombie, Venezuela, Guyane, Surinam, Guyane, Brésil
<b>Autres priorités</b>	Ce dispositif est ouvert afin de soutenir les projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'appui aux <b>festivals et biennales</b> sur ces territoires ;</li> <li>- l'aide au déploiement d'une <b>stratégie internationale</b> pour les structures évoluant dans les domaines des ICC (industries culturelles et créatives) suivants : <b>art contemporain, spectacle vivant, musiques, design &amp; mode, architecture, arts numériques</b> ;</li> <li>- l'accompagnement de <b>projets de coopération</b> régionaux (panafricains ou caribéens) ou réalisés avec des partenaires français ;</li> <li>- le soutien aux <b>projets de formation de courte durée</b> (ateliers, workshops) ;</li> <li>- l'aide à la <b>consolidation de réseaux professionnels</b> (présence sur les marchés, les foires, soutien aux associations et réseaux d'opérateurs, etc.).</li> </ul>
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations">http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations</a>

### Résidences Sur Mesure


<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	France
Profession	Artistes ayant déjà obtenu une aide de la DRAC ou/et d'une institution publique ou privée
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les Résidences Sur Mesure de 1 à 3 mois permettent à des artistes d'effectuer et/ou d'approfondir une recherche personnelle afin de mener le projet de leur choix, à l'étranger, dans les pays indiqués. Dans le souci de mieux accompagner les artistes, les Résidences Sur Mesure sont mises en place chaque année, selon un principe d'alternance (sous réserve des régulations budgétaires de l'établissement). Dates de candidatures : 16 septembre 2019 – 07 novembre 2019.
<b>Dimension des aides</b>	Une allocation forfaitaire sera attribuée en fonction du/des pays de destination et de l'évaluation effectuée par le pôle Résidences, selon le barème suivant : pour 1 mois (complet) : de 3000 € à 4500 € pour 2 mois : de 6000 € à 8000 € pour 3 mois : de 9000 € à 11000 €
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/les-residences-de-linstitut-francais/residences-sur-mesure">http://www.institutfrancais.com/fr/les-residences-de-linstitut-francais/residences-sur-mesure</a>

### Résidences Collectifs d'artistes


<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe
Nationalité	France ou résidence française depuis 5 ans
Profession	Collectifs d'artistes justifiant de minimum 3 ans d'existence et d'un statut d'association loi 1901
<b>Destination</b>	 Pays de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni,


	Slovaquie, Slovénie, Suède. Ainsi que : Albanie, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Islande, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Norvège, Serbie, Suisse, Turquie, Ukraine.
<b>Autres priorités</b>	Cette résidence de 1 à 2 mois est décrite comme un processus d'immersion dans un environnement « autre » dans une perspective d'échanges, de partage et de mise en pratique d'une expérience artistique.
<b>Dimension des aides</b>	Une allocation forfaitaire sera attribuée en fonction du/des pays de destination et de l'évaluation effectuée par le pôle Résidences. Cette allocation ne pourra excéder 17.000 € Candidature du 3 juillet 2019 au 15 septembre 2019
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/les-residences-de-linstitut-francais/residences-les-collectifs-dartistes">http://www.institutfrancais.com/fr/les-residences-de-linstitut-francais/residences-les-collectifs-dartistes</a> <a href="https://www.facs-sf.org/villa-san-francisco">https://www.facs-sf.org/villa-san-francisco</a>

### Résidences à la Cité Internationale des Arts


<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le programme de résidences à la Cité internationale des arts s'adresse aux artistes étrangers qui souhaitent développer un projet de recherche et de création à Paris, pendant une durée de trois ou six mois, et qui sont soutenus par un ou plusieurs partenaires culturels. Ces partenaires associés à l'artiste peuvent être des établissements du réseau culturel français à l'étranger (Instituts français, Services culturels des ambassades de France, Alliances françaises) et/ou des structures culturelles françaises ou étrangères (centre d'art, association, laboratoire pluridisciplinaire, galerie, musée, structure conventionnée, théâtre, lieu de production pour la danse et pour les arts de la rue, salle de concert, festival à l'étranger, etc. En France, une priorité sera donnée aux candidatures portées par les labels et réseaux du Ministère de la Culture). Le dépôt des candidatures est clos pour 2019
<b>Dimension des aides</b>	L'Institut français met à disposition des artistes des ateliers-logements à la Cité internationale des arts à Paris. Le partenaire associé à l'artiste, en France ou à l'étranger, finance le voyage et/ou les frais de séjour de l'artiste et effectue la démarche de dépôt de candidature de l'artiste. Résidences de 3 à 6 mois.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/residences-a-la-cite-internationale-des-arts">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/residences-a-la-cite-internationale-des-arts</a>

En lien avec le réseau

<b>IF Monographie</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Diffusion
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Arts numériques Mode
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	IF Monographie vise à accompagner à l'international en 2020 et au-delà des expositions monographiques confirmées d'artistes d'artistes français ou vivant en France (métropolitaine ou ultramarine). Peuvent candidater Institutions ou structures culturelles étrangères ; Institutions ou structures culturelles françaises ; Artistes français ou vivant en France (métropolitaine ou ultramarine) ou commissaires ayant conçu le projet d'exposition avec un ou plusieurs partenaires culturels étrangers.
<b>Critères géographiques</b>	Monde
<b>Nationalité</b>	France
<b>Profession</b>	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Il est impératif que ce projet puisse donner lieu à une ou plusieurs rencontres/ conférence/ masterclass avec l'artiste invité.e. Ceci doit être présenté et détaillé dans le dossier de candidature et sera pris en compte lors de l'étude du projet. La rémunération de l'artiste (honoraires/droits d'auteur) est obligatoire. Elle devra être justifiée sous peine d'annulation de l'aide de l'Institut français.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée. Avant tout dépôt de dossier, il est expressément demandé aux porteurs de projets : 1/ de prendre impérativement contact avec l'Institut français (voir la liste des contacts ci-dessous) d'une part, et le service culturel de l'Ambassade de France, l'Institut français ou l'Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s) d'autre part ; 2/ de bien préciser, dans le formulaire de dépôt, si le projet fait également l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre du dispositif de partenariat entre l'Institut français et les collectivités territoriales françaises.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Octobre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-monographie">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-monographie</a>


<b>IF Tournée</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Diffusion / Export
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue) Musique (jazz, musiques actuelles, musique classique et contemporaine) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	Artiste ou compagnie basé(e) en France, ayant conçu un projet avec un ou plusieurs partenaires culturels étrangers ; Institutions ou structures culturelles françaises (agences, bureaux de productions, éditeurs, labels, tourneurs) ; Institutions ou structures culturelles étrangères invitant ou accueillant un ou des artistes français.
<b>Critères géographiques</b>	Monde
<b>Nationalité</b>	France
<b>Profession</b>	Artistes
<b>Destination</b>	  IF Tournée vise à accompagner à l'étranger les tournées de compagnies ou d'artistes basés en France (métropolitaine ou ultramarine), réunissant au minimum cinq dates, soit à l'échelle d'un pays, soit à l'échelle d'une région géographique (Asie, Océanie, Amérique du

	Nord, Amérique Latine, Europe, Afrique et Moyen-Orient).
<b>Autres priorités</b>	Pour le secteur des musiques actuelles et du jazz, les projets doivent être construits avec l'ensemble de la filière musicale sur les territoires concernés.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée. Avant tout dépôt de dossier, il est expressément demandé aux porteurs de projets : 1/ de prendre impérativement contact avec l'Institut français (voir la liste des contacts ci-dessous) d'une part, et le service culturel de l'Ambassade de France, l'Institut français ou l'Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s) d'autre part ; 2/ de bien préciser, dans le formulaire de dépôt, si le projet fait également l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre du dispositif de partenariat entre l'Institut français et les collectivités territoriales françaises.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Octobre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-tournee">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-tournee</a>


<b>IF Incontournable</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Diffusion
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, marionnettes, cirque, arts de la rue) Arts visuels (inclus photographie, design) Arts numériques Musique Architecture (paysagisme, urbanisme) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	IF Incontournable vise à accompagner la présence d'artistes français ou vivant en France dans les lieux et les rendez-vous majeurs et prescripteurs de la création contemporaine dans le monde en 2020 et au-delà : les grandes manifestations, les lieux prescripteurs de l'art contemporain, les lieux prescripteurs du spectacle vivant et des musiques.  Eligibilité : - le réseau culturel français à l'étranger (Ambassades, Instituts français, Alliances françaises, relais spécialisés) ; - institutions ou structures culturelles étrangères ; - institutions ou structures culturelles françaises ayant conçu une programmation française spécifique avec un partenaire étranger ; - artiste ou compagnie basé(e) en France, ayant conçu un projet avec une institution culturelle étrangère ; - commissaire ou critique d'art français ayant conçu un projet avec une institution culturelle étrangère.
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Attention particulière sera portée : - aux projets qui donnent lieu à une mutualisation, une tournée, une itinérance avec d'autres partenaires d'un pays ou d'un continent ; - aux projets qui associent à l'étape de diffusion une séquence d'une autre nature : rencontre, conférence, séminaire professionnel, intervention en milieu scolaire ou universitaire. Pour le secteur des musiques actuelles et du jazz, les projets doivent être construits avec l'ensemble de la filière sur les territoires concernés. Pour le secteur des arts visuels/photographie, la rémunération de l'artiste (honoraires/droits d'auteur) est obligatoire. Elle devra être justifiée sous peine d'annulation de l'aide de l'Institut français.
<b>Dimension des aides</b>	Non spécifiée Avant tout dépôt de dossier, il est expressément demandé aux porteurs de projets : 1/ de prendre impérativement contact avec l'Institut français (voir la liste des contacts ci-dessous) d'une part, et le service culturel de l'Ambassade de France, l'Institut français ou l'Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s) d'autre part ; 2/ de bien préciser, dans le formulaire de dépôt, si le projet fait également l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre du dispositif de partenariat entre l'Institut français et les collectivités territoriales françaises.

<b>Vu pour la dernière fois</b>	Octobre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-incontournable">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-incontournable</a>


### Résidence France – Québec

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et d'écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Littérature Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	Monde (parlant français ou anglais)
Profession	Ecrivains et artistes
<b>Destination</b>	 Paris Québec
<b>Autres priorités</b>	* Résidences Cité Internationale des Arts: Résidences de 3 ou 6 mois dans des ateliers pour des artistes soutenus par un ou plusieurs partenaires culturels * Résidences d'écriture Paris/Québec: Résidences de 2 ou 3 mois pendant lesquelles les auteurs sont invités à participer à un programme d'activités avec le public, le milieu littéraire et les médias québécois.
<b>Dimension des aides</b>	* Résidences Cité Internationale des Arts: L'Institut français met à disposition des artistes des ateliers-logements à la Cité internationale des arts à Paris. Le partenaire associé à l'artiste, en France ou à l'étranger, finance le voyage et/ou les frais de séjour de l'artiste et effectue la démarche de dépôt de candidature de l'artiste. Date limite des candidatures passée : 30 août 2019. * Résidences d'écriture Paris/Québec: Le séjour est assorti d'une bourse mensuelle offerte par la ville de Québec d'un montant de 2000 \$ canadiens (soit 1350 euros, au taux de change en vigueur). Le déplacement international est pris en charge.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences-la-cite-internationale-des-arts">http://www.institutfrancais.com/fr/residences-la-cite-internationale-des-arts</a> <a href="http://www.maisondelalitterature.qc.ca/%C3%A0-propos/r%C3%A9sidences/">http://www.maisondelalitterature.qc.ca/%C3%A0-propos/r%C3%A9sidences/</a>


### Résidence "Villa San Francisco" (anciennement "A room with a view")

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains
<b>Secteur</b>	Littérature (fiction, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie, essai)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Etats-Unis
Nationalité	France
Profession	Ecrivains
<b>Destination</b>	 San Francisco
<b>Autres priorités</b>	Résidences de 5-6 semaines consécutives. En partenariat avec UC Berkeley, Stanford University, Portland State University, SF Chronicle, Green Apple Books, Litquake et le Bay Area Book Festival, la résidence s'inscrit dans le cadre de la saison Aftertomorrow qui vise à confronter les perspectives de différents artistes, entrepreneurs, philosophes, sociologues, écrivains, pour imaginer ensemble le monde d'après-demain. Informations non disponibles pour les candidatures 2020
<b>Dimension des aides</b>	• Prise en charge du billet d'avion aller-retour à destination de San Francisco. • Hébergement dans un appartement de la Résidence de France meublé et entièrement équipé. • Versement d'une allocation forfaitaire de \$750 pour la durée du séjour. Informations concernant la prochaine résidence pas encore publiées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.facs-sf.org/villa-san-francisco">https://www.facs-sf.org/villa-san-francisco</a>



<b>Résidences Villa Saigon</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, performance) Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode) Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo) Littérature (littérature, bande dessinée)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Vietnam
Nationalité	Nationalité ou résidence en France
Profession	Artistes ou collectifs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les résidences durent d'un à trois mois et doivent déboucher sur une forme de restitution au public Le programme "Réciprocité" de la Villa Saigon en partenariat avec l'Institut français de Paris, consiste à appuyer le projet de jeunes artistes vietnamiens engagés professionnellement dans la création contemporaine et porteurs de projets nécessitant une résidence à la Cité Internationale des Arts à Paris, et dans d'autres lieux de résidence Appel à candidature chaque été
<b>Dimension des aides</b>	L'Institut français du Vietnam aide le résident à entrer en contact avec de possibles partenaires en plus de celui déjà identifié au moment du dépôt de candidature. L'Institut français du Vietnam fournit un appui financier, avec l'attribution d'une aide à la production (800€ pour un mois, 1400€ pour 2 mois, 2000€ pour 3 mois de résidence), ainsi qu'une allocation de vie de 500€ par mois. L'Institut français du Vietnam fournit également un appui à la traduction, aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique lors du séjour. Les billets d'avion ainsi que les frais de visa sont à la charge du résident. Période de résidence 1 à 3 mois
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://ifv.vn/fr/villa-saigon-reciprocite/">http://ifv.vn/fr/villa-saigon-reciprocite/</a>


### Villa Salammbô (Institut français de Tunisie)

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Musique Littérature (littérature, traduction) Arts interdisciplinaires Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Afrique
Nationalité	Française ou résidence en France, résidence en Afrique hors Tunisie
Profession	Créateurs, penseurs, chercheurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Villa Salammbô se veut un espace d'inspiration, de réflexion et de création. Cette résidence propose un lieu d'incubation, permettant de nourrir des projets de création et de recherche avec un ancrage en Tunisie, de nouer des complicités artistiques au-delà des deux rives et du continent africain. Le deuxième appel à candidatures pour l'année 2020 propose des résidences d'un à deux mois pour des projets de création en solo ou en tandem, avec un intérêt particulier pour le croisement des disciplines. Un temps de visibilité du projet ou une participation à des rencontres/ateliers sera à imaginer en Tunisie, en fonction des formats (rencontre avec les professionnels du secteur, conférences ID'BA à l'Institut français de Tunisie, présentation d'un travail d'étape).




<b>Dimension des aides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Séjour d'un à deux mois dans une villa indépendante située à la Marsa offrant des espaces de travail pour les projets en solo ou en tandem, ou la possibilité d'accueillir ponctuellement la famille des résidents (2 chambres) pour permettre le séjour continu dans le pays.</li> <li>– Attribution d'une allocation de séjour forfaitaire d'un montant de 1000 euros mensuels pour le projet.</li> <li>– Prise en charge du voyage du lieu de résidence du/des lauréats jusqu'à la Villa Salammbô par l'Institut français de Tunisie ou ses partenaires.</li> <li>– Un accompagnement artistique et une mise en réseau avec les artistes et professionnels tunisiens sera proposé sur place par les équipes culturelles.</li> </ul>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://eyonart.org/appele-a-candidatures-2020-villa-salammbô/">https://eyonart.org/appele-a-candidatures-2020-villa-salammbô/</a> <a href="https://www.institutfrancais-tunisie.com/?q=node/16333">https://www.institutfrancais-tunisie.com/?q=node/16333</a>


### Résidence Méditerranée (Institut français du Maroc)

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	<p>Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)</p> <p>Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)</p>
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Maroc
Profession	Artistes plasticiens, artistes chorégraphes, danseurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>Ce dispositif a pour objectif l'accueil d'artistes émergent.e.s marocain.e.s à Marseille. La Friche la Belle de Mai et l'Institut Français du Maroc souhaitent encourager la mobilité des artistes en leur proposant des cadres de recherche et de création sur mesure, leur permettant d'affiner leur pratique artistique et de développer un réseau.</p> <p>Nombre de bourses pour la danse contemporaine 1 danseur.euse / chorégraphe</p> <p>Nombre de bourses pour les Arts visuels : 4 plasticien.nes Le nombre de résident.e.s par projet ne peut dépasser deux personnes.</p> <p>Les résidences d'arts visuels durent 3 mois, celles de danse 1 mois et demi.</p>
<b>Dimension des aides</b>	<p>Le transport des résident.e.s entre le Maroc et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français du Maroc &amp; la Friche la Belle de Mai.</p> <p>Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il ou elle développe.</p> <p>Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'un tuteur (structure culturelle ou artistique locale) tout au long de la résidence, permettant des moments de dialogue et de critique qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun.e.</p> <p>Les résident.e.s bénéficient d'une chambre et d'un espace de travail partagé sur le site de la Friche la Belle de Mai.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-artistiques/residences-mediterranee/appele-a-projets-residence-mediterranee-2020/">https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-artistiques/residences-mediterranee/appele-a-projets-residence-mediterranee-2020/</a> <a href="https://if-maroc.org/wp-content/uploads/2019/07/brochure-residence-mediterranee_2020.pdf">https://if-maroc.org/wp-content/uploads/2019/07/brochure-residence-mediterranee_2020.pdf</a>

### Villa Champollion (Institut français d'Egypte) EN


<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	<p>Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)</p> <p>Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)</p> <p>Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)</p> <p>Musique</p> <p>Littérature (littérature, traduction)</p> <p>Arts interdisciplinaires</p> <p>Recherche</p>
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Egypte

Nationalité	France, ou résident en France
Profession	Artistes, chercheurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La « Villa Champollion » est une résidence artistique de 3 mois au sein de la galerie « Townhouse » au Caire, institution cruciale dans la scène artistique du Moyen-Orient. Pour 2019, la résidence commence le 1 <sup>er</sup> octobre et se termine le 30 décembre 2019.
<b>Dimension des aides</b>	Entièrement financée par l'Institut français d'Egypte. Sont inclus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le transport international</li> <li>- l'hébergement</li> <li>- l'utilisation du studio et un per diem.</li> </ul>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://institutfrancais-egypte.com/fr/notre-programmation/villa-champollion/">http://institutfrancais-egypte.com/fr/notre-programmation/villa-champollion/</a>

<b>Villa Saint Louis Ndar (Institut français du Sénégal)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Sénégal
Nationalité	Afrique, France, pays francophones
Profession	Artistes pluridisciplinaires, chercheurs.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Villa mise sur une hybridation entre art et nouvelles technologies, et privilégie un grand nombre de disciplines : arts numériques, arts plastiques, spectacle vivant, écriture et recherche. Elle accueillera simultanément 3 artistes ou chercheurs africains, français ou francophones, émergents ou confirmés, pour des résidences de 1 à 3 mois.
<b>Dimension des aides</b>	Différents coûts sont couverts dont les frais de transport internationaux.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://villandar.com/">https://villandar.com/</a> <a href="http://ifprog.institutfrancais.com/fr/login?v=villandar">http://ifprog.institutfrancais.com/fr/login?v=villandar</a>

Voir la dernière liste des résidences soutenues dans le cadre de la Fabrique des résidences de l'Institut français :  
<https://www.if.institutfrancais.com/fr/actualite/les-laureats-2019-de-la-fabrique-des-residences>

**1.6. Nom de l'organisation** Institut français en partenariat avec le Ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique) et l'Institut National d'Histoire de l'Art

<b>Aide à la mobilité 'Recherche innovante en art contemporain'</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (Pub.)
<b>Secteur</b>	Patrimoine Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Française ou résidence en France depuis au moins 5 ans
Profession	Chercheurs
<b>Destination</b>	

<b>Autres priorités</b>	Ce prix soutient la recherche française portant sur la création artistique des années 1960 à nos jours et sa mise en réseau internationale. Il a pour but de permettre au lauréat de mener une recherche au sein d'une université ou d'un institut de recherche à l'étranger. À l'issue de son séjour de recherche, le/la candidat/e s'engage à remettre un rapport complet à l'INHA et à l'Institut français faisant état des résultats obtenus ainsi que des liens avec la communauté scientifique développés à l'étranger dans le cadre de cet accueil (15000 à 20 000 signes). Date limite de candidature pour 2019 pas encore publiée (en 2018 : 31 décembre)
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 8 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/aide-a-la-mobilite-internationale-recherche-innovante-en-art-contemporain.html">https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/aide-a-la-mobilite-internationale-recherche-innovante-en-art-contemporain.html</a>

Dernier conseil pour l'Institut français : vérifier également les opportunités de financements offertes au niveau des Instituts français dans le réseau culturel dans le monde.

Exemples :

Institut français en Allemagne : soutien aux expositions d'artistes français en émergence :

<https://www.institutfrancais.de/culture/art-architecture/soutien-aux-projets>


Programme Teatroskop avec l'Institut français de Serbie couvrant les arts de la scène dans la région des Balkans / en Europe du sud :

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/teatroskop>

Gardez à l'esprit le calendrier des saisons croisées / saisons culturelles focalisées sur un pays / un continent :

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/presentation-des-saisons-et-annees-croisees>


### 1.7. Nom de l'organisation **Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange)<sup>8</sup> EN**

<b>Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain (The French American Fund for Contemporary Theatre)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, nouveau cirque) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et États-Unis
Nationalité	Nationalité ou résidence en France ou États-Unis + Afrique, Caraïbes et Moyen-Orient
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme vise à développer des collaborations artistiques innovantes reflétant la diversité esthétique du théâtre d'aujourd'hui et dynamiser le dialogue interculturel entre la France et les États-Unis. Il soutient la production de pièces de théâtre contemporain, des résidences de metteurs en scène et des tournées de productions françaises aux États-Unis et de productions américaines en France. Les projets sélectionnés doivent apporter une attention particulière à la traduction des textes en anglais et en français en fonction du lieu de représentation. Prochain appel à projets au printemps 2020 pour des projets qui commencent après le 1 <sup>er</sup> juin 2020


<sup>8</sup> **FACE** - FRENCH AMERICAN CULTURAL EXCHANGE – est une organisation à but non lucratif enregistrée dans l'Etat de New York. Localisé au sein des services culturels de l'Ambassade de France et géré par un conseil d'administrateurs, FACE bénéficie d'un vaste réseau de bailleurs de fonds (notamment des fondations privées américaines) soutenant des initiatives artistiques et culturelles variées en partenariat avec le service culturel de l'Ambassade de France.

<b>Dimension des aides</b>	Max. 50% des frais artistiques dont l'hébergement, les per diem, le transport et le visa, max. 25 000 US\$ Soutien additionnel pour les artistes femmes par la Fondation CHANEL
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/contemporary-theater/index.html">http://face-foundation.org/contemporary-theater/index.html</a>


#### FUSED Exchange Danse France / Etats-Unis (French US Exchange in Dance)

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, États-Unis
Nationalité	Nationalité ou résidence en France ou États-Unis + Afrique, Caraïbes et Moyen-Orient
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le programme FUSED offre des aides aux organisations à but non lucratif françaises et américaines souhaitant s'engager pour un nouveau type d'échange bilatéral autour de la danse avec des possibilités de résidences, commissions et/ou la tournée d'un projet d'au moins un chorégraphe/performer du pays partenaire. Prochain appel à projets au printemps 2020 pour des projets qui commencent après le 1 <sup>er</sup> juin 2020
<b>Dimension des aides</b>	Max. 40% des honoraires d'artistes, le logement, les per diems et les frais de voyages et de visas, max. 15 000 US\$.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/french-us-exchange-in-dance/index.html">http://face-foundation.org/french-us-exchange-in-dance/index.html</a>


#### French Voices Award

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	France ou États-Unis
Profession	Auteurs, traducteurs, éditeurs, agents
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme reconnaît le livre original et la traduction, et récompense les nouvelles tendances de la fiction, la non-fiction et la bande dessinée de la scène littéraire française. Les traductions ne doivent pas avoir été publiées et les livres originaux doivent avoir été publiés en France dans les 6 dernières années. Les livres publiés reçoivent le parrainage d'un éditeur américain sous la forme d'une préface et la participation à des événements littéraires avec l'auteur et le traducteur. Parmi les éditeurs à avoir participé aux French Voices Awards comptent les éditeurs des écrivains Percival Everett, Siri Hustvedt, Luc Sate, Rick Moody, Elie Wiesel, Francine Prose, Jonathan Lethem, ou encore Edmund White. Le comité de ce programme attribue également un Grand Prize Winner avec une aide plus importante. Prochaines dates limites de dépôt de candidature : 1 décembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Soutien financier de 6 000 USD pour le French Voices Award (4 000 USD pour la préface et 2 000 USD pour le traducteur, 5 000 USD et 1 000 USD dans le cas d'une bande dessinée) Soutien financier de 10 000 USD pour le Grand Prize Winner (6 000 USD pour la préface et 4 000 USD pour le traducteur, 7 000 USD et 3 000 USD dans le cas d'une bande dessinée) L'auteur français peut bénéficier d'une tournée promotionnelle aux États-Unis.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/french-voices/index.html">http://face-foundation.org/french-voices/index.html</a> <a href="http://frenchculture.org/grants-and-programs/books-and-ideas/2769-publishing-grants-prizes">http://frenchculture.org/grants-and-programs/books-and-ideas/2769-publishing-grants-prizes</a>


**1.8. Nom de l'organisation Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut**

<b>Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, marionnette, théâtre d'objets)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Théâtres, festivals
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le Fonds Transfabrik vise à encourager des projets de coopération si possible durable et de création artistique entre la France et l'Allemagne. Il ambitionne également d'être un espace de réflexion et d'échanges entre professionnels autour des pratiques de production, de création et de diffusion du spectacle vivant. Dossier de candidature en français et en allemand. Candidature : hiver (ex dépôt maximal pour 2019 : 20 mars)
<b>Dimension des aides</b>	Apport financier en coproduction. Max. 25% du budget total
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.fondstransfabrik.com/dossier">http://www.fondstransfabrik.com/dossier</a>


**1.9. Nom de l'organisation Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne**

<b>Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Arts visuels Patrimoine
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France ou résidence en France, Allemagne ou résidence en Allemagne
Profession	Professionnels des domaines de l'art contemporain ou de l'architecture
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les projets sélectionnés sont des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne: débats d'idée, coopérations, rencontres, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes. Dossier en français et en allemand, ou seulement en anglais. Appel a projet 2019 pas encore publié.
<b>Dimension des aides</b>	Max. 30% du budget global du projet pour la prise en charge de : frais de voyage, honoraires, frais d'hébergement et de séjour, frais de communication, frais de publication et frais techniques liés aux événements.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/">http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/</a>

**1.10. Nom de l'organisation** Institut français d'Allemagne / Bureau du Théâtre et de la Danse (en partenariat avec le Goethe-Institut de Paris, la fondation DVA et la Maison Antoine Vitez)

<b>Transfert Théâtral</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de traducteurs (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Traducteurs germanophones et francophones
<b>Destination</b>	 Sarrebruck
<b>Autres priorités</b>	Atelier annuel de traduction pour 7 traducteurs animé par Laurent Muhleisen et Frank Weigand avec également des rencontres thématiques autour du théâtre et de la traduction de pièces contemporaines. Le dossier de candidature doit comporter une lettre de motivation, un CV avec liste des traductions et un essai de traduction d'un texte dramatique contemporain de 5 pages. Du 24 au 30 novembre 2019 au POCHE /GVE, à Genève, Suisse. Appel à candidatures clos depuis le 11 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Frais de transport et frais d'hébergement.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/ser/ttr.html?wt_sc=frankreich_theatertransfer">https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/ser/ttr.html?wt_sc=frankreich_theatertransfer</a>


**1.11. Nom de l'organisation** Alliance française de Manille en partenariat avec Centre Intermondes et 1335 Mabini Gallery

<b>Philippine Artist Residency Program (PARP)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	France (La Rochelle)
Profession	Artiste justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle et 1 exposition solo ou collective
<b>Destination</b>	 Manille
<b>Autres priorités</b>	Ce programme vise à développer les réseaux professionnels entre les communautés d'art contemporain aux Philippines et en France.
<b>Dimension des aides</b>	1 résidence de 1 mois et exposition d'1 mois à la Galerie Total de l'Alliance française ou autre galerie partenaire. Prise en charge des frais de transport international et national, per diems et hébergement Bourse de création de 1500€, atelier à la Galerie 1335 Mabini, bourse de production technique de 320€ et bourse de 300€ pour le rapatriement des oeuvres Appel à candidatures 2019 pas encore publié
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://centre-intermondes.com/ressource/appel-a-candidature-manille-programme-de-residence-dartiste-aux-philippines/">http://centre-intermondes.com/ressource/appel-a-candidature-manille-programme-de-residence-dartiste-aux-philippines/</a>


**1.12. Nom de l'organisation** Centre National des Arts Plastiques (CNAP) EN

<b>Soutien à un projet artistique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)



<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias – arts électroniques, nouveaux médias, Internet
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Union européenne et monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence en France
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce soutien n'est pas une aide à la production d'exposition ni à l'achat de matériel. Il est destiné à aider un artiste ou un collectif d'artistes à réaliser un projet original, depuis sa phase exploratoire de recherche jusqu'à la production de la ou des œuvres qui pourraient en découler. Il favorise l'expérimentation sans contrainte en prenant acte de la nécessité pour les artistes d'explorer de nouvelles pistes impliquant parfois des déplacements à l'étranger. Prochaine date limite de dépôt de candidature jusqu'au 7 février 2020.
<b>Dimension des aides</b>	Montant forfaitaire de 4 000€, 8 000€ ou 12 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-d%E2%80%99attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche-artistique#">http://www.cnap.fr/conditions-d%E2%80%99attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche-artistique#</a>


<b>Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Aides aux projets Aides aux voyages (valables pour différentes finalités dont le développement de projets) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Patrimoine (patrimoine matériel)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Restaurateurs d'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce soutien permet aux restaurateurs d'art de mener à bien une recherche spécifique en liaison avec une institution tant en France qu'à l'étranger. Appel à candidatures jusqu'au 4 octobre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Montant forfaitaire de 4 000€ ou 8 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/modalites-de-candidature-au-soutien-la-recherche-en-restauration-et-conservation-doeuvres-dart-conte">http://www.cnap.fr/modalites-de-candidature-au-soutien-la-recherche-en-restauration-et-conservation-doeuvres-dart-conte</a>

<b>Soutien à la recherche en théorie et critique d'art</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Auteurs, théoriciens et critiques d'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le projet doit être validé par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art




	contemporain. Cette aide est destinée principalement à conforter l'inscription du travail de l'auteur dans le champ professionnel ou permettre son évolution au regard d'objectifs fixés par l'auteur lui-même. Appel à candidatures clos depuis le 13 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Montant forfaitaire de 4 000€, 6 000€ ou 8 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-dattribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche">http://www.cnap.fr/conditions-dattribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche</a>


### Aide à la première exposition

<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour des projets ou aides à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Galerie commerciale ou régie par loi 1901 qui invite un(e) artiste étranger/ère
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le soutien à la première exposition du Cnap peut être accordé pour la première exposition personnelle en galerie ou dans une foire en France d'un artiste participant à la scène artistique française et déjà engagé dans la vie professionnelle. L'œuvre de l'artiste pour laquelle est sollicitée l'aide ne doit avoir jamais fait l'objet d'une exposition personnelle en galerie commerciale en France. Les demandes doivent concerner des expositions dont le vernissage est prévu dans un délai d'un an à compter de la date de la commission. Prochaine date limite de dépôt de candidature session 1 : 22 novembre 2019 / session 2 : 7 mai 2020.
<b>Dimension des aides</b>	Le soutien du Cnap ne doit pas dépasser 50 % du coût total HT de l'exposition. Le soutien financier octroyé est un forfait de : - 1 500 € pour tout budget prévisionnel d'exposition compris entre 3 000 € et 5 999 € - 3 000 € pour tout budget prévisionnel d'exposition compris entre 6 000 € et 9 999 € - 5 000 € pour tout budget prévisionnel d'exposition supérieur à 10 000 €
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-de-laide-a-la-premiere-exposition">http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-de-laide-a-la-premiere-exposition</a>


## 1.13. Nom de l'organisation Office National de la Diffusion Artistique (Onda) EN

<b>Spectacles étrangers   Tournées et Surtitrage</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Lieu de diffusion, compagnie
Autres	Une tournée s'effectue à l'initiative d'un lieu de diffusion et doit réunir au minimum trois lieux sur un temps cohérent.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Dans le cadre d'une tournée réunissant au minimum trois lieux en France, l'Onda peut apporter un soutien financier à la tournée et au surtitrage d'un spectacle étranger. La structure de diffusion qui coordonne la tournée reçoit l'aide et s'engage à la répartir sur l'ensemble des lieux qui reçoivent la tournée.

<b>Dimension des aides</b>	Frais de transport et de voyage de l'équipe en tournée. Aide forfaitaire pour le surtitrage ou la traduction en français.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.onda.fr/soutiens-financiers/ecourage-la-cooperation-entre-operateurs/">http://www.onda.fr/soutiens-financiers/ecourage-la-cooperation-entre-operateurs/</a>


<b>Mobilité des programmeurs</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements (bourses d'exploration) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France
Profession	Programmeurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'Onda peut allouer des bourses à certains programmeurs lors des Destinations qu'il organise. Les Destinations sont des projets spécifiquement conçus en collaboration avec des partenaires locaux pour amener à la découverte contextualisée d'un paysage culturel, d'une ville ou d'une région, des artistes qui y créent et de programmeurs et programmatrices locaux.
<b>Dimension des aides</b>	Frais de transport et/ou d'hébergement
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.onda.fr/soutiens-financiers/ecourage-la-cooperation-entre-operateurs/">http://www.onda.fr/soutiens-financiers/ecourage-la-cooperation-entre-operateurs/</a>

#### 1.14. Nom de l'organisation bureauexport


<b>Soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour le développement de marchés (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles, musiques classiques, jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, éditeurs, distributeurs, managers, artistes auto-entrepreneurs, agents artistiques, ensembles indépendants. Adhérents de l'association bureauexport
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme décliné pour 3 styles musicaux (musiques actuelles, musiques classiques, jazz) peut soutenir différents types d'actions ponctuelles liées au développement d'un projet artistique sur un ou plusieurs territoires hors France: - déplacement professionnel de prospection (session de rendez-vous, salon professionnel, finalisation de contrat, session d'écriture) - promotion (attaché(e) de presse ou agence de promotion indépendante non française, création de contenu, outils de promotion digitale ou adaptation aux formats export) - voyage promotionnel - prestation live hors tournée - tournée (min. 3 concerts dans la perspective de développement de carrière) - invitation de professionnels étrangers en France Plusieurs commissions par an en fonction des styles musicaux
<b>Dimension des aides</b>	Bourses de 400€ à 10 000€ en fonction des actions Max. 50% du budget – seulement 25% si le porteur du projet n'est pas français Versement de l'aide après la réalisation de l'opération sur présentation de bilan et justificatifs

<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.lebureauexport.fr/qui-sommes-nous/aides-et-services/">https://www.lebureauexport.fr/qui-sommes-nous/aides-et-services/</a>

**Soutien d'une stratégie export complète développée autour d'un projet artistique à fort potentiel à l'international**


<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)				
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles)				
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>					
<table border="1"> <tr> <td>Critères géographiques</td> <td>Monde</td> </tr> <tr> <td>Profession</td> <td>Producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, éditeurs, distributeurs, managers, artistes auto-entrepreneurs, agents artistiques, ensembles indépendants. Adhérents de l'association bureauexport</td> </tr> </table>	Critères géographiques	Monde	Profession	Producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, éditeurs, distributeurs, managers, artistes auto-entrepreneurs, agents artistiques, ensembles indépendants. Adhérents de l'association bureauexport	
Critères géographiques	Monde				
Profession	Producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, éditeurs, distributeurs, managers, artistes auto-entrepreneurs, agents artistiques, ensembles indépendants. Adhérents de l'association bureauexport				
<b>Destination</b>					
<b>Autres priorités</b>	<p>Ce programme aide sur un ou plusieurs territoires, dont au moins un territoire de marché majeur (hors Suisse, Luxembourg et Belgique), différentes actions à l'export sur plusieurs années intégrées de manière cohérente dans une stratégie de développement solide impliquant la mobilisation des principaux partenaires du projet artistique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplacement professionnel de prospection (session de rendez-vous, salon professionnel, finalisation de contrat, session d'écriture)</li> <li>- promotion (attaché(e) de presse ou agence de promotion indépendante non française, création de contenu, outils de promotion digitale ou adaptation aux formats export)</li> <li>- voyage promotionnel</li> <li>- prestation live hors tournée</li> <li>- tournée (min. 3 concerts dans la perspective de développement de carrière)</li> <li>- invitation de professionnels étrangers en France</li> </ul> <p>2 commissions par an</p> <p>Cette aide est cumulative avec l'aide au soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international.</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers le 16 octobre 2019</p>				
<b>Dimension des aides</b>	<p>Bourses de 25 000€ et 50 000€</p> <p>Max. 50% du budget – seulement 25% si le porteur du projet n'est pas français</p> <p>Possibilité de versement d'un acompte de 50% de la bourse dès validation du dossier</p>				
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019				
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.lebureauexport.fr/qui-sommes-nous/aides-et-services/">https://www.lebureauexport.fr/qui-sommes-nous/aides-et-services</a>				

**1.15. Nom de l'organisation Centre National de la Danse EN**


<b>Résidences de création</b>							
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides aux projets ou à la production Bourses de recherche (Pub.)						
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse)						
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>							
<table border="1"> <tr> <td>Critères géographiques</td> <td>France</td> </tr> <tr> <td>Nationalité</td> <td>Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE</td> </tr> <tr> <td>Profession</td> <td>Artistes individuels</td> </tr> </table>	Critères géographiques	France	Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE	Profession	Artistes individuels	
Critères géographiques	France						
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE						
Profession	Artistes individuels						
<b>Destination</b>	  Centre National de la Danse, Paris						

<b>Autres priorités</b>	Les compagnies accueillies en résidence bénéficient d'un accès privilégié aux studios du <b>CND</b> ainsi qu'aux différentes activités et/ou ressources du <b>CND</b> (médiathèque, ressources professionnelles, invitation à l'ERD, mise en réseau, etc.) Lors de leur temps de résidence, les compagnies peuvent bénéficier, en fonction des disponibilités, d'un accompagnement technique. 2 comités de sélection par an: - octobre (remise des dossiers avant le 1er septembre) - avril (remise des dossiers avant le 1er mars)
<b>Dimension des aides</b>	Apport en coproduction Possibilité d'un hébergement au <b>CND</b>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.cnd.fr/fr/page/49-residences-de-creation">https://www.cnd.fr/fr/page/49-residences-de-creation</a>

**1.16. Nom de l'organisation** International Organization for the Transition of Professional Dancers *EN*


<b>Bourse Philippe Braunschweig</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets de reconversion (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France ou autre nationalité liée à l'Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels (IOTPD)
Profession	Danseurs professionnels
<b>Destination</b>	 Centre National de la Danse, Paris (France) + Monde
<b>Autres priorités</b>	La « Bourse Philippe Braunschweig », en hommage au président fondateur de l'IOTPD, permettra d'accompagner dans son projet de reconversion un danseur ayant eu une carrière internationale. L'IOTPD souhaite ainsi offrir une réponse au niveau international à des danseurs qui, par nature mobile, ont réalisé leur carrière dans plusieurs pays et n'ont pu acquérir les conditions d'ancienneté nécessaires pour bénéficier des programmes nationaux d'aide à la reconversion. Appel à candidatures clos depuis le 30 avril 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourse annuelle d'un montant de 3 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant">http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant</a>

**1.17. Nom de l'organisation** Centre national du livre *EN*


<b>Bourses de résidence</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides aux projets Aides pour des missions d'exploration (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Auteurs (romanciers, poètes, illustrateurs de jeunesse, essayistes, auteurs de théâtre)
<b>Destination</b>	

<b>Autres priorités</b>	Ces aides visent à attribuer une rémunération à des écrivains, illustrateurs ou traducteurs invités en résidence pour une durée continue de 1 à 3 mois hors de la région de leur lieu d'habitation par une structure pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture, d'illustration ou de traduction, relevant des champs documentaires du CNL ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil.
<b>Dimension des aides</b>	Réévaluation des montants des bourses (non spécifiés) La structure d'accueil doit s'engager à assurer la prise en charge de l'hébergement du candidat dans la commune du lieu de résidence, au moins un aller-retour entre son domicile et la structure de résidence et ses déplacements vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence. 3 dates de dépôt de dossier par an annoncées sur le site du CNL Informations pratiques : tous les 1ers mardis de chaque mois, de 14h à 18h, sans rendez-vous.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/credits_de_residence/">http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/credits_de_residence/</a>

**1.18. Nom de l'organisation** **Organisation Internationale de la Francophonie**


<b>Arts visuels et arts vivants</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Musique Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Pays du monde francophone, Monde
Nationalité	Pays du monde francophone
Profession	Industries culturelles et créatives, artistes, professionnels de la culture
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Il existe 3 programmes dont 2 dans le domaine culturel et artistique : - Structuration des entreprises (programme Contrat de Confiance) Prochaine date limite de dépôt de candidature : pas encore publiée - Accès aux réseautages culturels sur les marchés (programme 'En Scène') Prochaine date limite de dépôt de candidature : pas encore publiée
<b>Dimension des aides</b>	De 13 000€ à 40 000€ Frais éligibles : transport international et hébergement
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.francophonie.org/Arts-vivants-visuels-34573">https://www.francophonie.org/Arts-vivants-visuels-34573</a> <a href="http://artsetcreations.francophonie.org/">http://artsetcreations.francophonie.org/</a>

**1.19. Nom de l'organisation** **Commission internationale du théâtre francophone**

<b>Programmes REGULIER et EXPLORATION</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Pays francophones
Nationalité	Pays francophones
Profession	Compagnies de théâtre, artistes
<b>Destination</b>	


	Pays francophones
<b>Autres priorités</b>	Soutien à des projets de création et/ou de diffusion impliquant 3 partenaires artistiques (dont au moins 2 compagnies de théâtre) ou organisation d'une rencontre active entre partenaires potentiels issus de 3 pays francophones répartis sur 2 continents Prochaine date limite de dépôt de candidature : 1 <sup>er</sup> mars 2020
<b>Dimension des aides</b>	Programme régulier : dépend du type de projet et des besoins budgétaires Programme Exploration : 75 % des dépenses, max. 5 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://citf.conseildesarts.ca/programme">http://citf.conseildesarts.ca/programme</a>

**1.20. Nom de l'organisation** Institut National d'Histoire de l'Art

<b>Bourse de recherche en Histoire de l'art (INHA)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourse de recherche – mobilité
<b>Secteur</b>	Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine et Asie du Sud-Est
Profession	chercheurs/euses en histoire de l'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) propose trois bourses de 3 mois à destination des chercheurs/euses en histoire de l'art des régions suivantes : Europe de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine et Asie du Sud-Est. L'objectif de ces bourses est de promouvoir les échanges nationaux et internationaux, en particulier dans les domaines et les programmes de recherche menés par l'INHA. Le programme permettra aux lauréats de mener à bien des recherches nécessitant la consultation des fonds parisiens et la prise de contacts avec les chercheurs spécialisés de leur domaine. Une collaboration avec les chercheurs de l'INHA sur les sujets relatifs aux domaines de recherche ou sur les collections de la Bibliothèque sera appréciée. La priorité sera accordée aux chercheurs/euses en histoire de l'art confirmés, qu'ils/elles soient affiliés/ées à un établissement ou indépendants.
<b>Dimension des aides</b>	Cette bourse comprend la prise en charge de l'hébergement, du voyage et le versement d'une bourse mensuelle de 1300 €. L'INHA mettra à sa disposition un poste de travail, une place réservée à la bibliothèque et l'accès aux ressources informatiques et documentaires offertes par le service de la documentation.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/bourse-a-destination-des-chercheurs-euses-en-histoire-de-l-art-des-pays-des-regions-d-europe-de-l-est-d-afrique-du-moyen-orient-d-inde-amerique-latine-et-d-asie-du-sud-est-annee-2020.html">https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/bourse-a-destination-des-chercheurs-euses-en-histoire-de-l-art-des-pays-des-regions-d-europe-de-l-est-d-afrique-du-moyen-orient-d-inde-amerique-latine-et-d-asie-du-sud-est-annee-2020.html</a>

**1.21. Nom de l'organisation** Institut Goethe Nancy Strasbourg / Centre français de Berlin / Fondation EFA


<b>Résidences OUEST – OST</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Promotion et visibilité des artistes
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Résidents de la région du Grand Est

Profession	Artistes plastiques
Destination	 Allemagne (Berlin)
Autres priorités	Résidences OUEST-OST cherche à promouvoir la mobilité et la visibilité des artistes en "Arts visuels" entre le Grand Est et Berlin. Elles invitent à appréhender le travail de création de l'artiste dans un dialogue avec les acteurs des territoires concernés. La Résidence concerne les artistes en début de carrière. Durée de 3 mois. Date limite des candidatures : 30 octobre 2019
Dimension des aides	Bourse de 2500 euros qui subvient à l'ensemble des frais inhérents au séjour (voyages, déplacements, nourriture, téléphone, matériel, hébergement, etc.).
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-candidatures-artistes-plasticiens-Residences-Ouest-Ost">https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-candidatures-artistes-plasticiens-Residences-Ouest-Ost</a>




## 2. Sociétés civiles

### 2.1. Nom de l'organisation SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)<sup>9</sup>


<b>Aides aux résidences et séjours professionnels à l'étranger</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Bourses de voyage (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique contemporaine, musique à l'image)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Compositeurs de musique contemporaine membres de la Sacem
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Encourager les résidences de compositeurs de musique contemporaine et la présence des compositeurs où leurs oeuvres sont interprétées/diffusées hors de France (ensembles, orchestres, festivals ....) Favoriser l'organisation de prestations complémentaires variées assurées par / pour le compositeur : master-class, atelier, conférences, rencontres professionnelles telles que rendez-vous avec des journalistes, master-class, rencontres avec des programmateurs et professionnels étrangers, réalisation de programmes audiovisuels à diffuser (TV ou Internet), rencontres avec le public... Une attention particulière sera portée aux projets impliquant des compositeurs considérés comme « émergents » ou peu diffusés sur le(s) territoire(s) étranger(s) concerné(s) au regard de leur carrière nationale, et aux projets accueillant les professionnels locaux et internationaux.
<b>Dimension des aides</b>	Pour les résidences : max. 12 000€, abondement de la rémunération du compositeur en cas de résidence avec commande Pour les séjours professionnels : 30% frais de séjour et max. 4000€ de frais de transports Les pièces à joindre au dossier de candidature sont : - une présentation du porteur de projet et/ou de la structure d'accueil - une présentation du projet et des activités annexes - un budget prévisionnel - un planning prévisionnel - pour les résidences avec commande, une attestation et un contrat de commande - pour les séjours professionnels, une présentation de la stratégie de développement du compositeur dans le territoire concerné 3 commissions par an pour la musique contemporaine Dossiers recevables toute l'année pour la musique à l'image Un bilan artistique et un bilan financier devront être remis après le projet.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-classique-contemporaine/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-classique-contemporaine/consultation</a> <a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-sejours-professionnels-a-letranger---musique-a-limage/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-sejours-professionnels-a-letranger---musique-a-limage/consultation</a>

<b>Aides aux tournées et aux show-cases à l'international</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles, jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Producteur de spectacles titulaire pour les structures françaises d'une licence d'entrepreneur de spectacles et pour les étrangers de l'équivalent selon leurs législations


<sup>9</sup>La SACEM est également répertoriée dans la section (focus cinéma).

	nationales, dont l'activité principale consiste au développement de la carrière d'artistes.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir le développement de carrière à l'export de membres de la Sacem Accompagner les producteurs de spectacles prenant le risque de produire ces créateurs en développement hors de France dans le cadre de tournées (5 dates ou plus) et/ou de show-cases dans des manifestations dédiés à la création française Proposer un suivi aux auteurs et compositeurs membres de la Sacem ayant déjà bénéficié d'un dispositif auquel la Sacem participe (Bureau Export de la Musique française, le FAJE, The Bridge, AJC, Avant-Garde au MaMA...)
<b>Dimension des aides</b>	Max. 30 % du budget artistique et des frais de déplacement, jusqu'à 7000€ pour les tournées et jusqu'à 5000€ pour les showcases Les pièces à joindre au dossier de candidature sont : - une présentation du projet incluant le programme détaillé de concert, le programme type de tournée, les biographies de l'équipe artistique, la structure de production et la stratégie déployée pour aborder le(s) territoire(s) ciblé(s) - le planning prévisionnel des rendez-vous professionnels envisagés/programmés pour les auteurs-compositeurs (formulaire à remplir), le cas échéant. - le budget prévisionnel - les liens internet d'écoute des titres enregistrés Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet. Un bilan artistique et un bilan financier devront être remis après le projet.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-tournees-et-showcases-a-international--musiques-actuelles-et-jazz/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-tournees-et-showcases-a-international--musiques-actuelles-et-jazz/consultation</a>

#### Aides aux tournées et aux concerts à l'international

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage Aides pour favoriser les tournées de groupes Soutien pour participer à des événements (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique contemporaine, musique classique)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Formation juridiquement constituée en association ou société, avec une activité régulière de diffusion en France et/ou à l'étranger
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les concerts des ensembles et orchestres français et étrangers interprétant du répertoire de la Sacem à l'étranger Favoriser la présence des compositeurs membres de la Sacem (conférence de presse, master class, rendez-vous professionnels avec les compositeurs) Encourager un suivi des compositeurs ayant bénéficié d'un accompagnement préalable par le biais des fonds d'aides et des dispositifs mutualisés auxquels la Sacem participe (Bureau Export, FACE, Diaphonique, Impuls neue musik, Re : New/ New :Aud, Focus Musique Contemporaine organisé par l'Institut français)
<b>Dimension des aides</b>	Max. 30 % du budget artistique et des frais de déplacement jusqu'à 12 000€ Les pièces à joindre au dossier de candidature sont : - une présentation du projet incluant le programme détaillé de concert, l'ensemble, l'équipe artistique, les liens entre l'ensemble et le(s) compositeur(s) programmé(s) (commandes passées, créations antérieures, travail régulier, etc.) + pour les formations françaises : la formation détaillera sa politique de développement à l'export et ses expériences récentes + pour les formations étrangères : la programmation artistique sera expliquée en précisant son travail sur la création contemporaine mais aussi sur la diffusion des répertoires non nationaux et plus précisément son travail autour du répertoire de la Sacem dans toute sa diversité (les compositeurs membres n'étant pas forcément français)


	<p>- le planning prévisionnel des rendez-vous professionnels envisagés/programmés pour les auteurs-compositeurs (formulaire à remplir), le cas échéant.</p> <p>- le budget prévisionnel</p> <p>Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet.</p> <p>Un bilan artistique (incluant un compte-rendu des rendez-vous professionnels) et un bilan financier devront être remis après le projet.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-tournees-et-concerts-a-international---musique-classique-contemporaine/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-tournees-et-concerts-a-international---musique-classique-contemporaine/consultation</a>

<b>Aides aux festivals internationaux</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles, jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Toute manifestation, à partir de la 2ème édition, qui programme des oeuvres qui relèvent du répertoire protégé par la Sacem
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les manifestations hors de France qui favorisent la création et la diffusion d'oeuvres nouvelles ou récentes du répertoire de la Sacem et témoignent d'une prise de risque artistique par la programmation d'auteurs/compositeurs et interprètes en développement sur leur territoire.
<b>Dimension des aides</b>	<p>Max. 20 % du budget artistique et des frais de déplacement jusqu'à 15 000€</p> <p>Les pièces à joindre au dossier de candidature sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une présentation de la manifestation, la programmation, la politique de communication, les partenariats médias, la fréquentation, les professionnels présents, etc.</li> <li>- le programme des activités annexes : master-classes ; rencontres professionnelles en vue de développer les artistes émergents, réalisation de captations audiovisuelles et/ou de modules destinés au web, l'organisation de résidence instaurant des collaborations avec des créateurs et musiciens locaux avec restitution</li> <li>- le budget prévisionnel</li> </ul> <p>Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet.</p> <p>Un bilan artistique (incluant un compte-rendu des rendez-vous professionnels) et un bilan financier devront être remis après le projet.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-festivals-internationaux---musiques-actuelles-et-jazz/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-festivals-internationaux---musiques-actuelles-et-jazz/consultation</a>


**2.1. A Partenariat SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)<sup>10</sup>**  
(En partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture, le Goethe Institut et le Bureau Export)

<b>Impuls Neue Musik - Fonds franco-germano-suisse pour la musique contemporaine</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne, Suisse
Nationalité	France, Allemagne, Suisse


<sup>10</sup> La SACEM est également répertoriée dans la section (focus cinéma).

Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion festivals spécialisés ou généralistes, organismes de formation musicale Centres/studios de recherche
Destination	
Autres priorités	Impuls neue Musik accompagne et finance des projets ayant pour but de créer de nouvelles œuvres et de diffuser la musique contemporaine en France, en Allemagne et en Suisse. Soutenir des projets impliquant des œuvres de compositeurs français, allemands ou suisses composés dans les trente dernières années ou en cours d'écriture et dont le répertoire s'apparente à la musique contemporaine instrumentale/vocale, mixte ou électro-acoustique, à la composition assistée par ordinateur, aux nouvelles formes de musiques improvisées et électroniques Limite d'envoi des candidatures fixée au 1 mai de chaque année
Dimension des aides	L'aide financière attribuée est plafonnée à 30% des dépenses artistiques du projet. Sont considérées comme dépenses artistiques les catégories de dépenses suivantes : Salaires/cachets des compositeurs, musiciens, etc; Autorisations, droits, assurances; Déplacements (frais de transport, per diem, logement); Technique (location et transport de matériel) et Location de salle
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://fr.impulsneuemusik.com/soutien/">http://fr.impulsneuemusik.com/soutien/</a>


**2.1. B Partenariat SACEM**  
(En partenariat avec l'Institut Français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et le British Council) *EN*

<b>Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine</b>	
Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
Secteur	Musique (musique contemporaine instrumentale ou vocale)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Royaume Uni
Nationalité	Français et Anglais (résidents inclus)
Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion Festivals, organismes de formation musicale, centres et studios de recherche
Destination	
Autres priorités	Diaphonique intervient dans le financement et l'accompagnement de projets ayant pour objet la création ou la diffusion de musique contemporaine française en Grande-Bretagne et britannique en France, contribuant ainsi à favoriser et dynamiser le décloisonnement des publics et des répertoires. Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes: musique contemporaine pour instrumentation classique et composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia Prochain appel à candidatures : mars 2020 – mai 2020
Dimension des aides	Aide plafonnée à 40% du budget artistique du projet
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://diaphonique.org/">http://diaphonique.org/</a>


**2.1. C Partenariat SACEM**  
(En partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange) EN

<b>Fonds pour le jazz et la nouvelle musique (Jazz and New Music Fund)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement (master class) Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et États-Unis
Nationalité	France et États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le Fonds aidera en priorité les nouvelles commandes, les résidences, les concerts et les tournées impliquant les nouvelles générations de compositeurs et reflétant la diversité culturelle et artistique de la scène musicale française et américaine, notamment le jazz et les musiques improvisées. Une attention spéciale sera accordée aux projets qui ont la capacité de toucher des nouveaux publics à travers des concerts publics. Prochain appel à candidatures pas encore annoncé
<b>Dimension des aides</b>	Pour les nouvelles commandes : jusqu'à 10 000 USD Pour les tournées : jusqu'à 10 000 USD Pour les résidences : pas annoncé Aide supplémentaire possible pour les projets impliquant des compositrices et des musiciennes (Fondation CHANEL)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/contemporary-music/index.html">http://face-foundation.org/contemporary-music/index.html</a>

**2.2. Nom de l'organisation SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)**


<b>Déplacements à l'international</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Organismes, compagnies et groupes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Une lettre de la structure d'accueil garantissant au moins trois dates sur son territoire (hors France) doit être fournie par l'organisme demandeur.
<b>Dimension des aides</b>	L'aide accordée peut s'élever jusqu'à 95% du prix du transport des artistes-interprètes (hors assurances et instruments). Plafonnement pour des voyages intra-européens à 600€ par artiste-interprète (maximum de 12) Plafonnement à 1 200 € avec un maximum également de 12 artistes-interprètes dans le reste du monde Prochaines commissions : 7 octobre 2019 et le 4 novembre 2019
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://spedidam.fr/aides-aux-projets/criteres-dattribution/">https://spedidam.fr/aides-aux-projets/criteres-dattribution/</a>

## 2.3. Nom de l'organisation Fédération d'Associations de Théâtre Populaire


Aide à la production et à la tournée commune	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (francophone)
Profession	Artistes d'œuvres dramatiques contemporaines francophones
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Pour renforcer le lien entre les différentes villes et accompagner la démarche de curiosité entre le spectateur et la création, la FATP soutient chaque année la première mise en scène en France d'un texte d'un auteur francophone vivant. Le projet choisi bénéficie d'une tournée dans les villes de France où les ATP sont représentées, et d'un apport en production grâce à une subvention du Ministère de la Culture Appel clos depuis le 11 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Apport en coproduction de 20 000€ Achat d'une ou plusieurs représentations de la création dans les différentes Associations de Théâtre Populaire (le montant moyen constaté ces dernières années du cachet ht par représentation, hors transport et défraiements est de l'ordre de 3900€)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.fatp.fr/PBCPPlayer.asp?ID=584014">http://www.fatp.fr/PBCPPlayer.asp?ID=584014</a>

### 3. Autres structures (inclus les fonds)

#### 3.1. Nom de l'organisation Fonds Roberto Cimetta EN


Programme de mobilité / Programme de structuration	
Forme de mobilité	Bourses de voyage (PP)
Secteur	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
Nationalité	Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
Profession	Artistes, professionnels de la culture
Destination	 Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
Autres priorités	Appels à projets pour des programmes de mobilité et des programmes de structuration L'objet du voyage doit démontrer un potentiel pour un impact constructif et durable dans le secteur artistique dans un contexte local et concret dans la région euro-arabe. Le déplacement doit contribuer au développement professionnel du candidat, et les bénéfices du voyage seront partagés à son retour parmi ses collègues dans son territoire d'origine pour consolider et renouveler la pratique des arts d'aujourd'hui.
Dimension des aides	Frais de voyage et visas (quand requis)
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://www.cimettafund.org/article/index/rubrique/2/lang/fr/fm/1/id/7">http://www.cimettafund.org/article/index/rubrique/2/lang/fr/fm/1/id/7</a>

#### 3.2. Nom de l'organisation Association Jazz Croisé EN

Accueil de professionnels étrangers	
Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements (Pri)
Secteur	Musique (jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Profession	Programmateurs et journalistes
Destination	
Autres priorités	Invitations de professionnels étrangers sur des « temps forts » de programmations d'artistes français pour favoriser leur diffusion dans les festivals étrangers
Dimension des aides	Invitation limitée à 3 nuits avec prise en charge par AJC des transports, hébergement et restauration.
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://ajc-jazz.eu/nos_actions/accueil-de-professionnels-etrangers/">https://ajc-jazz.eu/nos_actions/accueil-de-professionnels-etrangers/</a>

Jazz Migration	
Forme de mobilité	Accompagnement professionnel Aides à la production (Pri)
Secteur	Musique (jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	Moins de 35 ans en moyenne
Nationalité	Résidence en France métropolitaine
Profession	Formations (duo au quintet) parrainées par un diffuseur basé en France, inscrites à la SACEM, avec au moins 1 album distribué et 5 concerts professionnels dont une partie dans leur région d'origine




<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Parcours professionnel sur 2 ans offert à 4 formations pour soutenir l'émergence et la circulation de jeunes artistes Prochaine date limite de candidature : pas encore publiée (pour 2018/2019 : du 5 décembre 2018 au 11 janvier 2019).
<b>Dimension des aides</b>	<i>Année 1 – Accompagnement</i> Résidence artistique salariée, formation théorique et pratique sur les spécificités de la diffusion avec : - présence sur les événements professionnels majeurs (salons, grands festivals) - rencontres avec des professionnels/diffuseurs européens  <i>Année 2 – Tournée Jazz Migration</i> 15-20 concerts en France et à l'étranger pour chaque groupe avec : - prise en charge des frais de transport et per diem par les structures de diffusion - prise en charge des cachets par l'AJC <i>Suivi post-diffusion</i> Suivi de carrière avec : - bourse pour le développement de projets (enregistrement, déplacement sur un salon, aide à la tournée à l'étranger, etc.)  Le dossier de candidature doit être accompagné d'une attestation sur l'honneur du parrain + 1 CD + dossier de presse.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://jazzmigration.com">http://jazzmigration.com</a>


**3.3. Nom de l'organisation RFI (en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et Ubiznews)**

<b>Prix Découvertes</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides à la production (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	Majeur
Nationalité	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles
Profession	Auteurs-compositeurs-interprètes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Mettre en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain
<b>Dimension des aides</b>	10 000€ 1 concert à Paris et 1 tournée en Afrique avec prise en charge des frais de déplacement (visas, frais de transports et d'hébergement, nuitées et 3 repas par jour) et défraiement des musiciens qui accompagnent le Lauréat (150€) Le dossier de candidature doit indiquer un lien à partir duquel seront disponibles un minimum de 4 titres en écoute. Appel à candidatures clos depuis juillet 2019
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://musique.rfi.fr/prix-decouvertes/inscription">https://musique.rfi.fr/prix-decouvertes/inscription</a>


3.4. Nom de l'organisation COAL EN

Prix COAL	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Il s'agit d'un appel à projets international visant à récompenser le projet d'un artiste contemporain sur les richesses environnementales (projets en cours de réalisation ou à venir) et ainsi accompagner l'émergence d'une nouvelle culture de la nature et de la soutenabilité.
<b>Dimension des aides</b>	Aide au développement de 5 000€ 1 résidence au domaine de Belval (Ardenes), propriété de la Fondation François Sommer, assortie d'une aide financière complémentaire à la production. La date de lancement de l'appel à projet dépend d'une année sur l'autre. Voir sur site et Facebook de COAL.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.projetcoal.org/coal/le-prix-coal-art-et-environnement/">http://www.projetcoal.org/coal/le-prix-coal-art-et-environnement/</a>

3.5. Nom de l'organisation Le Fair (financé par le Ministère de la Culture, ADAMI, SSCP, SACEM, FCM, CNV, SPFF, Ricard S.A Live Music et Deezer)


Appel à projets	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et monde
Nationalité	Résidence en France pour la moitié du groupe
Profession	Groupes de musique
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le Fair est aujourd'hui le premier dispositif de soutien au démarrage de carrière et de professionnalisation en musiques actuelles autour de 5 axes de développement pour apporter un soutien complet à 15 artistes lauréats, de façon équitable. Toutefois, chaque projet répondant à des problématiques et des enjeux différents, certains volets de l'aide peuvent être personnalisés: aide financière, formations professionnelles et artistiques, aide à la diffusion, soutien en communication et conseil en management et soutien juridique. Appel à candidature ouvert toute l'année. Deux sessions : fin mars et fin octobre
<b>Dimension des aides</b>	En lien avec la mobilité culturelle internationale : - invitation pour certains lauréats à des tournées à l'International en partenariat avec l'Institut français (Amérique Latine, Asie...) - accès au dispositif du Bureau Export pour une aide au développement à l'International pour certains lauréats
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://lefair.org/appel-a-candidature/">https://lefair.org/appel-a-candidature/</a>

## 3.6. Nom de l'organisation Yokohama Dance Collection EN

<b>Yokohama Dance Collection – Competition</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Chorégraphes dont les créations ont déjà été présentées en public (max. 15 ans avant l'année du concours) et qui parlent anglais ou français
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>Découvrir et présenter des jeunes chorégraphes tout en popularisant la danse contemporaine</p> <p>Le Yokohama Dance Collection Competition sélectionne 10 finalistes qui présenteront leurs créations au Yokohama Red Brick Warehouse No. 1 (solo, duo ou plus, durée de 20 minutes max., sur support DVD).</p> <p>Ce concours accorde beaucoup d'importance à l'individualité de la chorégraphie développée par des artistes qui apportent de nouvelles propositions sur le corps et la créativité.</p> <p>Appel à candidature clos pour l'année 2020.</p>
<b>Dimension des aides</b>	<p>Le concours a 4 prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix du Jury</li> <li>Performance au Festival Yokohama Dance Collection</li> <li>Bourse de 400 000 yen</li> <li>- Prix de l'Ambassade Française</li> <li>Résidence de 2 à 6 mois en France</li> <li>- Prix Masdanza</li> <li>Accès au concours du Festival International de Danse de Masdanza en Espagne</li> <li>- Prix FITS</li> <li>Performance au Festival International de Théâtre de Sibiu en Roumanie</li> </ul> <p>Par contre, les frais de transport et d'hébergement pour les finalistes du concours à Yokohama ne sont pas pris en charge.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://yokohama-dance-collection.jp/en/news/138/">http://yokohama-dance-collection.jp/en/news/138/</a>

4. Collectivités territoriales<sup>11</sup>


## 4.1. Nom de l'organisation Institut français

Partenariat Institut français et Collectivités Territoriales	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes ou d'écrivains Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Musique Littérature (littérature, traduction) Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Arts interdisciplinaires Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde mais zone spécifique pour chaque appel à projets
Nationalité	Nationalité française ou résidence en France depuis au moins 5 ans et originaire et/ou basé dans la-dite région ou ville
Profession	Organisations, associations, opérateurs culturels, compagnies, artistes engagés dans la ville ou la région (conditions spécifiques pour chaque appel à projets)
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<b>Villes</b> Bordeaux, Grenoble, Lille, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes / Rennes Métropole, Saint-Étienne, Toulouse  <b>Régions</b> Bretagne, Centre – Val de Loire, Grand Est / Ville de Strasbourg, Hauts-de-France, La Réunion, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Dimension des aides</b>	Dépend suivant les régions mais ce type de dépenses peut souvent être couvert : transports internationaux des biens et des personnes, transports intérieurs à l'étranger des biens et des personnes, défraiements forfaitaires : hébergement, repas.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/partenariats-avec-les-collectivites-territoriales">http://www.institutfrancais.com/fr/partenariats-avec-les-collectivites-territoriales</a>
<b>Adresses complémentaires</b>	Ville de Bordeaux : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/partenariat-entre-la-ville-de-bordeaux-et-linstitut-francais">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/partenariat-entre-la-ville-de-bordeaux-et-linstitut-francais</a> Ville de Lille : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences/partenariat-entre-linstitut-francais-et-la-ville-de-lille">http://www.institutfrancais.com/fr/residences/partenariat-entre-linstitut-francais-et-la-ville-de-lille</a> Métropole Européenne de Lille : <a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-metropole-europeenne-de-lille-institut-francais">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-metropole-europeenne-de-lille-institut-francais</a> Région Grand Est / Ville de Strasbourg : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-grand-est-ville-de-strasbourg">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-grand-est-ville-de-strasbourg</a> Région Nouvelle Aquitaine : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-nouvelle-aquitaine">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-nouvelle-aquitaine</a> Région Occitanie : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/partenariat-entre-la-region-occitanie-et-linstitut-francais">www.institutfrancais.com/fr/actualites/partenariat-entre-la-region-occitanie-et-linstitut-francais</a> Ville de Nantes : <a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/convention-ville-de-nantes-institut-francais-appel-a-projets-2020">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/convention-ville-de-nantes-institut-francais-appel-a-projets-2020</a> Ville de Grenoble : <a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-grenoble-institut-francais">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-grenoble-institut-francais</a> Ville de Saint-Etienne : <a href="https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-saint-etienne-institut-francais">https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-saint-etienne-institut-francais</a>

11 Principalement des régions.


4.2. Nom de l'organisation Région Grand Est

**Aide à la diffusion régionale, nationale et internationale**


<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, marionnettes, arts de la rue, cirque, danse) Musique Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Grand Est
Profession	Équipe artistique professionnelle de spectacle vivant, ou bureau de production accompagnant les équipes artistiques dans leurs projets. Toute personne morale publique ou privée, exerçant une activité régulière en région depuis au moins 2 ans ou étant accueilli en résidence longue d'au moins 3 ans au sein d'une structure culturelle régionale. être titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle de catégorie 2 en cours de validité.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir l'innovation culturelle en favorisant la création artistique professionnelle d'aujourd'hui Promouvoir le rayonnement de la création et de la production artistique en région et au-delà, en partenariat avec les lieux de diffusion qui ont une responsabilité essentielle dans ces domaines Accompagner les filières professionnelles et soutenir l'emploi culturel au travers de l'aide aux projets de création  Min. 3 représentations pour la musique, la danse, la marionnette et le conte et d'au moins 5 représentations pour le théâtre, le cirque et les arts de la rue si la création a bénéficié de « Grand Est – Aide aux projets de création et de reprise » Min. 6 représentations pour la musique classique et contemporaine, la danse, la marionnette et le conte et d'au moins 8 représentations pour les musiques actuelles, le théâtre, le cirque et les arts de la rue si la création n'a pas bénéficié de « Grand Est – Aide aux projets de création et de reprise »  1 <sup>ère</sup> session de dépôt des dossiers de candidatures : 30 novembre 2019 2 <sup>ème</sup> session : 31 mars 2020
<b>Dimension des aides</b>	Subvention plafonnée à 10 000€ Sont éligibles les dépenses nécessaires à la réalisation du projet hors dépenses de valorisation, d'ajustements comptables, de frais bancaires et d'investissement.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-diffusion-regionale-nationale-internationale-spectacle-vivant">http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-diffusion-regionale-nationale-internationale-spectacle-vivant</a>

**Soutien à la coopération culturelle transfrontalière**

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production Résidences d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Arts visuels Audiovisuel et médias (cinéma) Patrimoine
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Grand Est Allemagne : Länder du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre ; Luxembourg : Grand-Duché du Luxembourg ; Belgique : Fédération Wallonie-Bruxelles, Communauté germanophone de Belgique ; Suisse : Cantons de Bâle-Ville et Campagne, Jura Suisse, Soleure.
Profession	Equipements culturels et réseaux Equipes artistiques et artistes professionnels


<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Elle vise à encourager la connaissance mutuelle et le rapprochement des structures, réseaux et acteurs culturels de part et d'autre de la frontière et à favoriser les projets culturels construits a minima avec un partenaire de la région frontalière: - résidence - coproduction d'une oeuvre - diffusion croisée
<b>Dimension des aides</b>	L'aide prend la forme d'une subvention. Montant forfaitaire : en fonction de l'intérêt du projet et des co-financements.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-a-la-cooperation-culturelle-transfrontaliere">http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-a-la-cooperation-culturelle-transfrontaliere</a>

#### 4.3. Nom de l'organisation Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC)


<b>Résidences internationales</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Région Alsace
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Région Alsace (Strasbourg) Allemagne, Laos, Corée, Hongrie, Québec villes/pays d'Europe de l'Est (principalement dans le cadre des résidences croisées avec la ville de Strasbourg)
<b>Autres priorités</b>	Le CEAAC gère une dizaine de programmes d'échanges artistiques avec ses partenaires en Europe et dans le monde : les artistes sélectionnés sont reçus en résidence à l'étranger pour une durée d'un à trois mois, le CEAAC reçoit réciproquement à Strasbourg les artistes envoyés par les structures partenaires. Pour les appels à candidatures, s'inscrire à la lettre d'information du CEAAC. Dernière date d'appel à candidatures : 20 mai 2019
<b>Dimension des aides</b>	Les artistes accueillis par le CEAAC bénéficient d'un appartement et d'un atelier. Les artistes envoyés à l'étranger dans ce cadre sont logés et encadrés par nos partenaires, bénéficient du financement de leur déplacement aller-retour, d'une bourse de séjour et de matériel, et, selon le cas, d'une exposition et/ou d'une édition de catalogue. Il existe aussi une aide pour les projets individuels en dehors des résidences croisées (inscription sur l'espace professionnel des artistes sur le site).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences">http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences</a>

#### 4.4. Nom de l'organisation Ville de Strasbourg

<b>Résidences artistiques</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Plus de 25 ans
Critères géographiques	Europe/Monde (villes partenaires)
Nationalité	Ville de Strasbourg ou agglomération immédiate


Profession	Artistes, ne plus être étudiant
Destination	
Autres priorités	La Ville de Strasbourg poursuit, depuis 2005, en lien avec ses partenaires dans le monde (villes jumelles, villes partenaires, dans le cadre de la coopération décentralisée, villes membres du Club de Strasbourg), des "résidences croisées" d'artistes-plasticiens. Celles-ci fonctionnent sur un principe de réciprocité. Leur durée est de 2 à 3 mois. Les bénéficiaires ont une obligation de production artistique pendant leur séjour. En dehors du CEAAC (voir ci-dessus), la ville travaille avec Apollonia, association spécialisée dans le domaine des arts plastiques et les échanges artistiques internationaux ainsi que l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.
Dimension des aides	Dépend des résidences mais inclut une allocation forfaitaire de 2000 à 3000€
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://www.strasbourg.eu/residences-artistiques">https://www.strasbourg.eu/residences-artistiques</a>


**4.5. Nom de l'organisation Agence culturelle Frac Alsace en partenariat avec Langage Plus**

<b>Résidences croisées Alsace, France / Laguenay-Lac-Saint-Jean, Québec</b>	
Forme de mobilité	Aides à la production Résidence d'artistes (PP)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Entre 25 et 35 ans
Critères géographiques	Grand Est, Québec
Nationalité	Monde
Profession	Artistes ayant fini leurs études et ayant une pratique artistique personnelle
Destination	 Québec
Autres priorités	Cette collaboration vise à promouvoir plus particulièrement la jeune création contemporaine sur la base de résidences d'artistes croisées dans le Grand Est et au Québec tout en mettant en réseau ces 2 régions. L'objectif est de contribuer à la reconnaissance de l'artiste et à sa professionnalisation, en proposant une expérience de recherche, de création, de diffusion et de promotion à l'étranger.
Dimension des aides	Pour l'artiste résidant en Grand Est : - 1 résidence de 2 mois à Alma - 1 exposition à la galerie Langage Plus - 1 publication individuelle réalisée et éditée par le Frac Alsace + mise à disposition d'un loft annexé à une résidence privée, d'un accès aux ateliers du Centre Sagamie pendant une semaine, d'une allocation pour frais de séjour et de matériel, d'un cachet d'artiste ainsi que de la prise en charge de son voyage par l'OFQJ pour le vol Paris-Montréal et par Langage Plus pour le voyage au Québec
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresses	<a href="http://www.frac.culture-alsace.org/grand-est-quebec">http://www.frac.culture-alsace.org/grand-est-quebec</a> <a href="http://www.langageplus.com/residences/residences-croisees-alsace-france-lac-saint-jean-quebec.html">http://www.langageplus.com/residences/residences-croisees-alsace-france-lac-saint-jean-quebec.html</a>




**4.6. Nom de l'organisation Région Nouvelle-Aquitaine**


<b>Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour des projets ou à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Québec, Hesse, Emilie-Romagne
Nationalité	Aquitaine
Professions	Associations, entreprises, établissements publics, collectivités, chambres consulaires
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>Partenariat avec le Québec :</p> <p>Le fonds à vocation à soutenir les projets de co-crédation, co-production, des résidences d'artistes croisées et des échanges d'expertises d'organismes culturels professionnels. Les projets de diffusion de spectacle et d'organisation de tournées sont exclus lorsqu'ils ne sont pas associés à une phase de co-crédation/co-production. Les projets de pratiques culturelles amateurs sont exclus.</p> <p>Seront privilégiés les projets visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborations autour du livre, du cinéma, du spectacle vivant et des arts numériques</li> <li>- Valorisation du patrimoine (notamment culinaire)</li> <li>- Echanges et co-productions d'expositions d'art contemporain</li> </ul> <p>Partenariat avec Hesse et Emilie-Romagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coproductions et échanges d'artistes dans le domaine de la musique</li> <li>- Coproductions théâtrales</li> <li>- Coproductions dans le domaine de l'art contemporain et des arts plastiques en général</li> <li>- Connaissance et préservation du patrimoine</li> </ul> <p>Dossiers de candidatures étudiés tout au long de l'année</p>
<b>Dimension des aides</b>	Le montant de l'aide régionale sollicitée ne pourra excéder 50% des dépenses totales pour la partie française.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-de-cooperation-quebec-hesse-emilie-romagne/">https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-de-cooperation-quebec-hesse-emilie-romagne/</a>

<b>Résidence d'auteurs (Maison de la Littérature - Québec)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Canada (Québec)
Nationalité	Monde
Profession	Ecrivain.ne
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>La Maison possède une résidence qui permet d'accueillir à Québec des auteurs d'ici et d'ailleurs, et de mettre en place des programmes d'échange d'auteurs avec diverses régions francophones, contribuant ainsi au rayonnement international de la ville de Québec. Des résidences ponctuelles peuvent également avoir lieu sur invitation ou en vertu de différentes collaborations avec des organismes.</p> <p>Résidence de création Québec-Aquitaine (Bordeaux)</p> <p>En collaboration avec l'<a href="#">agence aquitaine Alca</a></p> <p>Cette résidence croisée s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre l'agence Alca et L'Institut Canadien de Québec en vue de développer les initiatives permettant l'expression et le rayonnement des auteurs dans la francophonie. Cette entente s'inscrit en parallèle du jumelage entre le Québec et la Région Aquitaine et les villes de Québec et de</p>


	Bordeaux. Genres concernés : tous les genres littéraires Durée de la résidence à Bordeaux : deux mois   printemps Lancement de l'appel de candidatures : février ou mars de la même année
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.maisondelalitterature.qc.ca/bas-de-page/r%C3%A9sidences-et-organismes/r%C3%A9sidences-d%C3%A9criture/">http://www.maisondelalitterature.qc.ca/bas-de-page/r%C3%A9sidences-et-organismes/r%C3%A9sidences-d%C3%A9criture/</a>

**4.7. Nom de l'organisation ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique**


<b>Résidences de la Prévôté</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'auteurs (et de traducteurs) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (livre, BD, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde et France
Nationalité	Région aquitaine et monde
Profession	Auteurs, traducteurs, illustrateurs
Autres	Editeurs
<b>Destination</b>	 Région Aquitaine Québec, Allemagne (Hesse) et Bologne (Italie)
<b>Autres priorités</b>	Systèmes de résidences croisées avec des appels à candidatures par ECLA pour la sélection des auteurs aquitains. Pour les résidences ouvertes pour les auteurs et traducteurs étrangers, candidatures spontanées possibles. 5 à 7 résidences d'un à deux mois leur sont ouvertes chaque année.
<b>Dimension des aides</b>	Bourses d'écritures (de 1 500€ à 3 000€), prise en charge des frais de transport et de l'hébergement
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote">http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote</a>

<b>ALCA Nouvelle-Aquitaine - résidences aux réalisateurs.rices internationaux</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Réalisateur.rice
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	ALCA Nouvelle-Aquitaine s'associe au Festival Biarritz Amérique Latine et au Poitiers Film Festival pour proposer une nouvelle résidence d'écriture ouverte aux réalisateur-trices internationaux. ALCA a invité les réalisateur-trices ayant participé en 2018 au BAL LAB à soumettre leurs candidatures pour l'obtention de deux résidences d'écriture de long métrage, tous genres confondus, pour une durée de 3 semaines à la Prévôté (Bordeaux – France).
<b>Dimension des aides</b>	Il s'agit d'offrir aux <b>2 lauréats</b> (un issu du BAL LAB, l'autre issu des JUMP IN) des conditions de travail appropriées pour l'écriture de son projet : - un logement en plein cœur de Bordeaux, - une bourse d'écriture de 1500 € et la prise en charge du voyage, - une consultation personnalisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote">http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote</a>


**4.8. Nom de l'organisation Région Bourgogne Franche-Comté**


<b>Coopération internationale</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne), la Région de Bohême Centrale (République tchèque), la Province du Cap Occidental (Afrique du Sud), la Région du Maule (Chili) Ou dans le cadre de la « Convention Quadripartite » associant la Région Bourgogne, le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne) et la Région de Bohême Centrale (République tchèque).
Nationalité	Région Bourgogne Franche-Comté et monde
Profession	Association, établissement public, collectivités territoriales, établissement privé d'enseignement placé sous contrat d'association
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les projets doivent être fondés sur un principe de réciprocité et viser à favoriser le renforcement des compétences, les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre acteurs bourguignons et partenaires étrangers. Ils doivent s'inscrire dans les priorités de coopération thématiques, énumérées dans le règlement d'intervention, définies pour chaque coopération par la Région Bourgogne et ses Régions partenaires. Dernière date de dépôt en date : 15 mars 2019.
<b>Dimension des aides</b>	Sont soutenus prioritairement les projets présentant plusieurs sources de financement. Les frais de transport liés au projet sont éligibles. Les porteurs de projets doivent justifier de minimum 5 % de fonds propres.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/228">https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/228</a>

**4.9. Nom de l'organisation Collectivité territoriale de Corse**


<b>Promotion des artistes corses à l'extérieur de l'île</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Corse
Profession	Artistes, groupes et compagnies insulaires
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Participation à des salons professionnels, diffusion des œuvres à l'extérieur de la Corse, déplacement pour mener des actions de prospection.
<b>Dimension des aides</b>	Salons et rencontres professionnelles : max. 70 000€, max. 75 % du budget Diffusion des œuvres : max. 30 000€, max. 60 % du budget
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.isula.corsica/culture/Aides-Art-de-la-scene_a3127.html">https://www.isula.corsica/culture/Aides-Art-de-la-scene_a3127.html</a> <a href="https://www.isula.corsica/culture/attachment/1050002/">https://www.isula.corsica/culture/attachment/1050002/</a>

**4.10. Nom de l'organisation** **Région Occitanie**


<b>Art contemporain - Dispositif d'aide à la mobilité pour l'art contemporain hors Région : Résidences, salons et foires d'art contemporain, coopération nationale et internationale</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Occitanie
Profession	Seuls les artistes et structures publiques ou privées du territoire régional sont éligibles
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Résidences : Ce dispositif permet d'aider les artistes du territoire régional à répondre aux invitations qui leur sont faites pour des résidences d'artistes par des lieux ou structures situés hors du territoire régional et bien repérés dans les réseaux professionnels du domaine de l'art contemporain. Salons, foires ou marchés professionnels d'art contemporain : Ce dispositif concerne la participation d'artistes ou de galeries d'art à des événements professionnels repérés afin d'assurer la promotion de la création artistique issue du territoire régional, le développement des contacts et l'ouverture à de nouveaux marchés. Coopération : Ce dispositif concerne la mobilité favorisant la coopération entre les structures du champ de l'art contemporain du territoire régional et les acteurs professionnels hors territoire.
<b>Dimension des aides</b>	Le montant de l'aide est défini en fonction de la dimension du projet. Dans le cadre de sa nouvelle politique culturelle et afin d'aider à la mobilisation des financements européens dans le secteur de la culture et du patrimoine, toute structure retenue au titre du dispositif pourra se voir attribuer une aide complémentaire pour la mise en œuvre d'un projet participant d'un programme européen.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.laregion.fr/Art-contemporain-Dispositif-d-aide-a-la-mobilite-pour-l-art">https://www.laregion.fr/Art-contemporain-Dispositif-d-aide-a-la-mobilite-pour-l-art</a>

<b>Aide à la mobilité et à l'export des maisons d'édition</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Occitanie
Profession	Editeurs professionnels; sociétés privées et associations
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce dispositif vise à accompagner au plan national ou international les éditeurs indépendants pour leur permettre de se déplacer dans des salons, foires du livre ou des manifestations littéraires, culturelles ou scientifiques identifiés pour leur capacité à mobiliser le milieu professionnel.
<b>Dimension des aides</b>	La subvention accordée prendra en compte une participation à 3 salons maximum dans l'année et par structure. Plafond de 6 000 € par an et par structure.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.occitanielivre.fr/aides-ledition">http://www.occitanielivre.fr/aides-ledition</a> <a href="http://www.occitanielivre.fr/aides/aide-la-mobilite-hors-region-et-lexport">http://www.occitanielivre.fr/aides/aide-la-mobilite-hors-region-et-lexport</a>


**4.11. Nom de l'organisation** Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)

<b>Subventions pour projets transfrontaliers</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou aides à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Littérature (littérature, traduction) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Grande Région
Nationalité	Lorraine (avec ses 4 départements), Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie (Fédération Wallonie Bruxelles, Communauté germanophone de Belgique)
Profession	Artistes, porteurs des projets, associations, des établissements publics ou assimilés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les projets transfrontaliers doivent impliquer une collaboration d'au moins deux partenaires provenant d'au moins deux régions différentes de la Grande Région. Les projets sont pris en compte, lorsque: le partenariat établi présente un intérêt dans la durée, le projet est d'envergure régionale ou bi-régionale, le partenariat établi peut, à terme, être étendu à d'autres régions de la Grande Région. L'association Espace Culturel Grande Région se trouve actuellement dans une phase de restructuration, les informations pourront être modifiées ultérieurement.
<b>Dimension des aides</b>	Dépend des budgets et des demandes
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.espaceculturelgr.eu/fr/conditions">http://www.espaceculturelgr.eu/fr/conditions</a>


**4.12. Nom de l'organisation** Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

<b>Aides à la diffusion hors région et aides à la mobilité</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Normandie
Profession	Equipes artistiques
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ces aides sont des soutiens à la prospection ciblée et au repérage de nouveaux espaces de diffusion en France (hors Normandie) ou à l'international afin de renforcer la visibilité professionnelle.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion">http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion</a>

**4.13. Nom de l'organisation** Région Pays de la Loire


<b>Soutien aux projets européens (aide au montage de projets européens et aide aux projets)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Tous (Pub.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe
Nationalité	Pays de la Loire
Profession	Personnes morales de droit privé : Equipes artistiques ou acteurs culturels, chef de file du projet ou acteur / partenaire du projet selon le type d'aide identifiés et implantés sur le territoire des Pays de la Loire, ou qui justifient d'une activité régulière en matière de création ou de diffusion en Pays de la Loire, en lien avec le réseau des acteurs culturels.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Région des Pays de la Loire se propose d'accompagner les acteurs culturels dans la définition et la mise en œuvre des projets de coopérations européennes (montage de projets, recherche de partenaires européens, cofinancement de projets).
<b>Dimension des aides</b>	Montant maximum de l'aide au montage de projets européens : 7 000 € (validité de l'aide : 1 an, reconduction éventuelle d'un an). L'aide ne doit pas dépasser 80 % du montant global de la dépense relative au montage de projet (50 % de l'aide versés à la notification de l'arrêté ou à la signature d'une convention, 50 % restant sur présentation du bilan technique et financier). Montant maximum du cofinancement : défini annuellement en fonction du budget global annuel du projet. L'aide ne peut dépasser 20 % de celui-ci.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/international/actu-detaillee/n/soutien-aux-projets-europeens/">http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/international/actu-detaillee/n/soutien-aux-projets-europeens/</a>

**4.14. Nom de l'organisation** Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)

<b>CARTE BLANCHE – théâtre</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aide à la diffusion et à l'exploitation Aide à la création/production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe, monde
Nationalité	Résidents de la Région Sud PACA
Profession	Artistes, ensembles, compagnies, collectifs, porteurs de projets de création
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Région met en œuvre une politique en faveur du théâtre qui s'articule autour de trois objectifs : 1- La consolidation d'une offre culturelle en accompagnant une diffusion permanente et de qualité auprès des publics, 2- Le soutien à la création, en accompagnant la production artistique dans sa diversité, notamment en termes d'interdisciplinarité et d'émergence. 3- Le renforcement de l'accès à la culture et la sensibilisation des publics à la création et aux pratiques artistiques.  • Aide à la création/production : Elle permet d'accompagner la production du projet artistique jusqu'aux premières représentations publiques professionnelles (première phase d'exploitation). Le projet doit bénéficier d'un engagement de coproducteurs et de partenaires notamment régionaux et avoir de réelles perspectives de diffusion (justifier d'au

	<p>moins 5 représentations achetées dont au moins 1 en région).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide à la diffusion et à l'exportation : Elle permet la rencontre de l'œuvre avec un public plus large en région et au-delà, après la première phase d'exploitation. <u>Le projet doit justifier de façon effective (courriers, conventions ou contrats) d'un partenariat avec des diffuseurs faisant état d'un minimum de 8 représentations dont 3 en région.</u></li> </ul> <p>Date limite de candidatures : 18 novembre 2019</p>
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/cartes-blanche-aux-artistes-theatre">https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/cartes-blanche-aux-artistes-theatre</a>


### CARTE BLANCHE – danse, cirque, art de rue

<b>Forme de mobilité</b> Ai	Aide à la création/production Aide à la diffusion et à l'exportation
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe, monde
Nationalité	Résidents de la Région Sud PACA,
Profession	Les professionnels – artistes, ensembles, compagnies, collectifs, porteurs de projets de création - dans la mise en œuvre d'un projet artistique, qui peut être accompagné à différentes étapes.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>Le dispositif s'intéresse à la création d'œuvres nouvelles attestant un processus d'écriture, de création, d'innovation ; la création de nouveaux répertoires ; la création d'œuvres ou de formes et spectacles innovants et singuliers. Une partie du dispositif sera consacrée aux projets d'artistes émergents. Aide à la création/production : Elle permet d'accompagner la production du projet artistique jusqu'aux premières représentations publiques professionnelles (première phase d'exploitation). Le projet doit bénéficier d'un engagement de coproducteurs et de partenaires notamment régionaux et avoir de réelles perspectives de diffusion (<u>justifier d'au moins 5 représentations achetées dont au moins 1 en région</u>).</p> <p>Aide à la diffusion et à l'exportation : Elle permet la rencontre de l'œuvre avec un public plus large en région et au-delà, après la première phase d'exploitation. <u>Le projet doit justifier de façon effective (courriers, conventions ou contrats) d'un partenariat avec des diffuseurs faisant état d'un minimum de 8 représentations dont 3 en région.</u></p> <p>Date limite de candidatures : 18 novembre 2019</p>
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/carte-blanche-aux-artistes-danse-cirque-arts-de-la-rue">https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/carte-blanche-aux-artistes-danse-cirque-arts-de-la-rue</a>


### CARTE BLANCHE – musique actuelle, jazz et monde

<b>Forme de mobilité</b>	Production spectacle vivant : cette dénomination comprend les phases de création, production et diffusion d'un spectacle.
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe (espace euro-méditerranéen), monde
Nationalité	PACA
Profession	<p>Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des acteurs de la filière des musiques actuelles (artistes, producteurs, labels, managers, diffuseurs) dès lors qu'il s'engage dans un projet d'accompagnement ou de production artistique.</p> <p>Il peut également concerner des structures inscrites dans la pluridisciplinarité (secteur chorégraphique, dramatique, audiovisuel) qui s'investissent sur un projet musical et garantissent son exploitation.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>soutenir la création artistique sur le territoire ;</li> <li>accompagner la création artistique dans son développement ;</li> </ul>




	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser la pluralité des esthétiques et leur émergence ;</li> <li>- renforcer la structuration du tissu artistique régional et la mise en réseau des opérateurs</li> </ul>
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le dispositif Carte Blanches aux Artistes est un dispositif mis en place par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa politique culturelle et qui s'inscrit notamment dans le plan régional des musiques actuelles. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des genres constitutifs de cette terminologie : le jazz et les musiques improvisées, la chanson, les musiques dites amplifiées (rock, électroniques, rap....), les musiques traditionnelles et du monde. Date limite de candidature : 18 novembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/carte-blanche-aux-artistes-musiques-actuelles-jazz-et-du-monde">https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/carte-blanche-aux-artistes-musiques-actuelles-jazz-et-du-monde</a>

**4.15. Nom de l'organisation** **Conseil général de Haute Savoie**

<b>Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou aides à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Région lémanique
Nationalité	Région lémanique
Profession	Associations culturelles, touristiques, acteurs économiques, chambres consulaires, collectivités, acteurs publics divers (établissements scolaires etc), clubs sportifs.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Favoriser et encourager les actions visant à renforcer les échanges transfrontaliers sur le territoire lémanique, dans les domaines de la culture, du sport, de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) de la mobilité, du tourisme, du économique etc.
<b>Dimension des aides</b>	Traitement au cas par cas en fonction des demandes exprimées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-transfrontalier-l%C3%A9manique">http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-transfrontalier-l%C3%A9manique</a>


**4.16. Nom de l'organisation** **Communes du Massif de Sancy**

<b>Horizons</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Création, exposition Aide à la production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Horizons est né en 2007 de la volonté des acteurs du territoire de créer un projet culturel novateur pour donner à voir leur patrimoine naturel autrement. Ainsi le Massif du Sancy est


	<p>devenu un terrain de création contemporaine. L'évènement accueille près de 220 000 visiteurs annuels. Piloté par l'Office de Tourisme du Sancy, l'appel à projet porte sur la création de 10 œuvres d'art au sein de la communauté de communes du massif du Sancy Date limite de candidature : 12 novembre 2019</p>
<b>Dimension des aides</b>	<p>Une rémunération artistique d'un montant de 8 000 € TTC sera attribuée à chaque artiste ou collectif d'artistes sélectionné dont : 6.500 € de frais artistiques et 1.500 € de droits d'auteur (proportion recommandée). Ce budget sera intégralement géré par l'artiste et validé par l'organisateur qui bénéficie d'un droit de regard. Le budget doit couvrir l'intégralité des dépenses incombées pour la réalisation de l'œuvre et sera entièrement l'affaire de l'artiste.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	<p>Septembre 2019</p>
<b>Adresse</b>	<p><a href="https://www.horizons-sancy.com/candidater/">https://www.horizons-sancy.com/candidater/</a> <a href="https://www.sancy.com/documents/horizons20/Cahier-des-charges-AC2020.pdf">https://www.sancy.com/documents/horizons20/Cahier-des-charges-AC2020.pdf</a></p>

## 5. Fondations

### 5.1. Nom de l'organisation Fondation BNP Paribas


Programme Culture	
Forme de mobilité	Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pri)
Secteur	Arts de la scène (danse, cirque) Musique (jazz, musique classique)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française
Profession	Artistes individuels, compagnies ou groupes
Destination	
Autres priorités	Élargir les possibilités de développement des artistes en quête de nouveaux publics en France ou ailleurs : soutien à la production, la distribution et la promotion de spectacles. Soutien aux échanges culturels et aux tournées.
Dimension des aides	Non précisée
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://www.bnpparibas.com/fondation-bnp-paribas/culture/mouvement">http://www.bnpparibas.com/fondation-bnp-paribas/culture/mouvement</a>

### 5.2. Nom de l'organisation Fondation Hippocrène


Projets européens	
Forme de mobilité	Bourses pour des projets ou aides à la production (Pri)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Union européenne et hors Europe si initiés par plusieurs partenaires européens
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE; organisations ayant leur bureau dans l'UE
Profession	Organisations, associations, fondations et autres institutions
Destination	
Autres priorités	Cofinancement d'organisations ayant une dimension européenne et qui favorisent l'implication des jeunes ainsi que des projets culturels et/ou éducationnels.
Dimension des aides	Non précisée.
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://fondationhippocrene.eu/financement-de-projets/soumettre-un-projet/">http://fondationhippocrene.eu/financement-de-projets/soumettre-un-projet/</a>

### 5.3. Nom de l'organisation Fondation franco-japonaise Sasakawa


Subventions	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes et d'écrivains Soutien pour participer à des événements Aide aux projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pri)
Secteur	Tous
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France; Japon
Nationalité	Citoyenneté française ou japonaise
Profession	Structures culturelles, artistes. Pour les individuels, il convient d'avoir un lien avec une organisation qui sera l'interlocutrice de la Fondation.

<b>Destination</b>	
<b>Autres critères</b>	Sont automatiquement écartés les projets dont les objectifs sont purement individuels, commerciaux ou lucratifs, ainsi que ceux visant à l'entretien, la protection ou l'acquisition de biens fonciers ou immobiliers. Date limite de candidature : janvier 2020.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée. La commission de sélection des projets se réunit deux fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en route des projets. Le projet doit être précisément présenté (état d'avancement, partenaires, planification, budget, etc.).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.ffjs.org/Subventions/?lang=fr">http://www.ffjs.org/Subventions/?lang=fr</a>


**5.4. Nom de l'organisation Nuovi Mecenati – Nouveaux mécènes : Fondation Franco-Italienne pour la création contemporaine**

<b>Soutien aux échanges culturels franco-italiens</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Française ou italienne
Profession	Institutions culturelles publiques ou privées, des sociétés de production, des compagnies, des conservatoires de musique
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Fondation examine les projets artistiques qui nécessitent un soutien à la diffusion et/ou coproduction ou qui présentent une candidature pour une résidence artistique en Italie. Les projets devront être présentés et enregistrés en ligne ci dessous. Dates des candidatures : du 1 <sup>er</sup> octobre au 3 novembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://nuovimecenati.org/fr/progetti.htm">http://nuovimecenati.org/fr/progetti.htm</a>


**5.5. Nom de l'organisation Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'INHA EN**

<b>Prix Marc de Montalembert</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets (Pri)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	Moins de 35 ans en novembre 2019
Nationalité	Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
Profession	Titulaire d'un doctorat en Histoire de l'art antique, Histoire de l'archéologie, Histoire de l'art médiéval, Pratiques de l'histoire de l'art, Histoire du goût, Histoire de l'architecture, Histoire de l'art contemporain xxe-xxie siècles, Arts décoratifs, design et culture matérielle, Art et architecture dans la mondialisation
<b>Destination</b>	

<b>Autres priorités</b>	Ce prix soutient l'achèvement d'un travail de recherche qui promet un apport original à la connaissance des arts et de la culture du monde méditerranéen. Date limite de candidatures : 30 novembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	9 000€ 2 séjours à Paris à l'INHA avec prise en charge forfaitaire Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert Le dossier doit comprendre : un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite en français, le projet rédigé en français ou en anglais, l'identification du lien avec un domaine de l'INHA, le calendrier de travail et le budget prévisionnel (les frais de recherche et de subsistance sont admissibles mais non les frais de publication), le résultat attendu, et au moins deux lettres de recommandation.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationmdm.com/prix-marc-de-montalembert/">http://www.fondationmdm.com/prix-marc-de-montalembert/</a> <a href="https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/prix-marc-de-montalembert-2020.html">https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures/appels-en-cours/prix-marc-de-montalembert-2020.html</a>


<b>Bourse à projet</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets (Pri)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	avoir moins de 28 ans durant l'année d'attribution de la bourse
Nationalité	Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
Profession	Faire preuve d'une vocation personnelle dans le domaine de la culture ou des métiers d'art, ou d'une motivation déjà concrétisée par des expériences
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les bourses Marc de Montalembert soutiennent la réalisation de projets culturels ou liés aux métiers d'art afin d'aider les jeunes de la Région méditerranéenne à vérifier leur vocation personnelle tout en les encourageant à développer leurs connaissances des cultures et des savoirs de leur région.
<b>Dimension des aides</b>	7 000€ Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationmdm.com/la-bourse-a-projet-2/">http://www.fondationmdm.com/la-bourse-a-projet-2/</a>

**5.6. Nom de l'organisation Fondation Hermès**


<b>Programme New Settings</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Arts visuels (arts plastiques)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Artistes émergents ou confirmés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme aide à la réalisation de projets par le soutien à la production. Les projets scéniques soutenus dans le cadre de New Settings engagent un travail dont la dimension plastique est prépondérante. Demandes d'aide pour des créations dont la première est prévue entre janvier et décembre de l'année n+1 et pour un public d'au moins 100 personnes Appel à candidature clos depuis juillet 2019.

<b>Dimension des aides</b>	Aide à la production, montant non précisé Dates de représentation dans différents théâtres et structures culturelles parisiennes Aide à la mobilité dans le cadre du festival <i>Crossing The Line</i> à New York, organisé par le French Institute / Alliance française
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.fondationentreprisehermes.org/Savoir-faire-et-creation/Arts-de-la-scene/Programme-New-Settings">http://www.fondationentreprisehermes.org/Savoir-faire-et-creation/Arts-de-la-scene/Programme-New-Settings</a>

### 5.7. Nom de l'organisation Fondation Orange


<b>Appel à projets musique vocale</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique classique, jazz, musiques du monde)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Profession	Chanteur soliste ou chœur professionnel
<b>Destination</b>	 Belgique, Espagne, Luxembourg, Moldavie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Irak, Jordanie, Libéria, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie.
<b>Autres priorités</b>	Cette action se décline selon 2 priorités : - l'insertion professionnelle des jeunes artistes : accompagnement de jeunes ensembles professionnels (groupes vocaux, chœurs/orchestres), académies de festivals, créations et diffusions avec des jeunes compagnies artistiques - la diffusion et la démocratisation de la musique vocale auprès des publics éloignés via des actions de sensibilisation et ateliers pour les jeunes publics ou publics isolés, captations et diffusions d'opéras dans des salles de cinémas ou en plein air, festivals et saisons vocales Sont soutenus des projets à large diffusion (5 concerts minimum), et à rayonnement national et international en lien avec les pays dans lesquels le groupe Orange est présent. Appel à candidature clos depuis le 16 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Max. 25% du budget
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.fondationorange.com/Appel-a-projets-musique-vocale-3806">https://www.fondationorange.com/Appel-a-projets-musique-vocale-3806</a>


### 5.8. Nom de l'organisation Fondation Christoph Merian EN

<b>Atelier Mondial</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction) Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Résidents travaillant ou habitant dans la région d'action d'Atelier Mondial (Bâle, du canton de Soleure, des territoires de Bade-Sud et d'Alsace).
Profession	Artistes plasticiens et créateurs culturels
<b>Destination</b>	

<b>Autres priorités</b>	<b>Atelier Mondial est</b> un programme de bourse internationale qui offre la possibilité aux artistes plasticiens et aux créateurs culturels de la région de Bâle, du canton de Soleure, des territoires de Bade-Sud et d'Alsace de résider et travailler plusieurs mois dans 11 pays partenaires. Il permet d'effectuer des recherches pour des travaux en cours Appel à candidature tous les ans, 17 bourses attribuées. Dates : mai à juin
<b>Dimension des aides</b>	Arts plastiques : - Bourse atelier : Atelier Mondial offre la possibilité de travailler et résider à l'international. Montant fixé en fonction du lieu partenaire de destination. - Bourse voyage : 15 000 CHF. Atelier Mondial ne prend pas en charge l'accompagnement sur place. Danse/Performance : - Bourse atelier : possibilité de travailler et de résider plusieurs mois à l'étranger. Montant fixé en fonction du lieu partenaire de destination. Littérature : - Bourse d'atelier : possibilité de travailler et de résider plusieurs mois à l'étranger. Montant fixé en fonction du lieu partenaire de destination.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.ateliermondial.com/fr/appel-candidature.html">https://www.ateliermondial.com/fr/appel-candidature.html</a>

**5.9. Nom de l'organisation Fondation François Schneider EN**


<b>Talents Contemporains</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Wattwiller
<b>Autres priorités</b>	Le concours 'Talents Contemporains' souhaite soutenir des créateurs par l'acquisition d'œuvres sur le thème de l'eau et leur mise en valeur au centre d'art de la Fondation François Schneider. La sélection de 7 lauréats est réalisée par un jury international.
<b>Dimension des aides</b>	7 bourses 'Talents Contemporains' de 20 000€ Tout projet dont le budget excède 100 000€ ne sera pas retenu 160 000 € sont également consacrés à la réalisation des œuvres présentées sous forme de projets, comme aide à la production dates de l'appel à candidatures : du 2 septembre au 2 novembre 2019
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/">http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/</a>

<b>Résidences artistiques Kunststart</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Max. 30 ans
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Wattwiller



<b>Autres priorités</b>	Inauguré en 2018, le programme de résidences artistiques « Kunstart » accompagne des jeunes artistes, étudiants ou tout juste diplômés d'une des écoles d'art qui bordent le Rhin d'un soutien intellectuel, logistique et financier.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 1500€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.fondationfrancoisschneider.org/residences/">https://www.fondationfrancoisschneider.org/residences/</a>

## 5.10. Nom de l'organisation Fondation des artistes

<b>Résidences transatlantiques</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
<b>Éligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Fondation des Artistes finance, à compter de 2019, une résidence artistique de deux années dans un pays et une structure dédiée, sur le modèle de ce qui a été mis en place avec les écoles d'art en France. La première résidence se fait en 2019, en relation avec le MOCO à Montpellier, à la <a href="#">Fonderie Darling</a> au Canada. A l'attention des artistes français en mi-carrière sortant d'écoles d'arts françaises.
<b>Dimension des aides</b>	- Un billet d'avion aller/retour et les frais connexes jusqu'à concurrence de \$1500 CAD - Un atelier-logement pour trois mois (2019 : à la Fonderie Darling, du 23 septembre au 23 décembre 2019) - Un perdiem de \$500 CAD par semaine - Un budget de production d'un montant maximal de \$2000 CAD - Un accès illimité aux ateliers de production - Un programme d'accompagnement, de réseautage et de promotion personnalisé.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.fondationdesartistes.fr/missions/promouvoir-la-scene-francaise-2-2/">https://www.fondationdesartistes.fr/missions/promouvoir-la-scene-francaise-2-2/</a>

## 6. Programmes France / Europe

Veillez consulter la page du programme Europe Créative :

<https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/>

Notamment pour des informations sur les appels et les projets soutenus. Dernier appel Projets de coopération européenne de la programmation 2014-2020, en cours avec une échéance le 27 novembre.

I-Portunus

I-Portunus est un nouveau dispositif pilote de soutien à la mobilité des artistes et professionnels de la culture dans les pays Europe Créative.

<https://www.i-portunus.eu/>

Après une première année pilote en 2019, de nouveaux appels seront lancés en 2020 coordonnés par deux nouveaux consortia d'organisations. Veillez vérifier les critères d'éligibilité au moment des appels.

Le Relais Culture Europe est une plateforme d'innovation sur l'Europe et la culture. Il remplit, en France, la fonction de Bureau Europe Créative de l'Union européenne.

<http://www.relais-culture-europe.eu/>

Certains projets de coopération, réseaux ou plate-formes, financés par le Programme Europe Créative, ont parfois des appels à candidatures ouverts. Suivre le flux d'information d'On the Move pour ces appels (quand les frais de voyages sont au moins partiellement financés) :

<http://on-the-move.org/news/topic/>

Veillez aussi vous référer au Guide Fund-Finder mentionné en ressources au début de ce guide :


<https://www.ietm.org/en/publications/fund-finder>

Ce guide donne des conseils sur les programmes européens tels que ERASMUS+, Horizons2020 etc.

## 7. Focus Cinéma


### 7.1. Nom de l'organisation **EURODOC EN**

#### Programme de formation – EURODOC Production

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France; Europe
Nationalité	France, EU et Monde
Profession	Professionnels du secteur du film documentaire (producteurs, diffuseurs, structures de financement)
<b>Destination</b>	 Paris
<b>Autres priorités</b>	3 sessions de 6 jours sur 8 mois.
<b>Dimension des aides</b>	Eurodoc peut allouer des bourses à quelques participants pour couvrir une partie des frais de séjour pour les sessions.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://eurodoc-net.com/en/programme/applications">https://eurodoc-net.com/en/programme/applications</a>

### 7.2. Nom de l'organisation **Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis EN**


#### Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France; Allemagne ; Grande Bretagne
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou hors UE
Profession	Jeunes producteurs et distributeurs européens qui s'adresse aux diplômés d'écoles de cinéma ou d'universités (minimum BAC + 3), pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la production audiovisuelle ou très motivés par ce secteur.
Autres	Il faut avoir une bonne connaissance du français ou de l'allemand. Anglais obligatoire.
<b>Destination</b>	 Paris, Clermont-Ferrand, Cannes, Strasbourg Ludwigsburg, Berlin, Munich (Allemagne) et Londres (Grande Bretagne)
<b>Autres priorités</b>	Programme de formation sur la production et la diffusion du cinéma, d'une durée d'un an, qui inclut une période de stage, une participation à des festivals et la production d'un court-métrage qui sera diffusé sur ARTE.
<b>Dimension des aides</b>	Prise en charge partielle des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture Bourses possibles pour les étudiants allemands
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.atelier-ludwigsburg-paris.com">https://www.atelier-ludwigsburg-paris.com</a>


### 7.3. Nom de l'organisation **Centre National de la Cinématographie (CNC)**

#### Aide aux Cinémas du Monde

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France- Monde
Nationalité	France et autre(s) pays
Profession	Producteurs, sociétés de productions

Autres	L'aide aux cinémas du monde est une aide sélective accordée avant ou après réalisation à une société de production établie en France dans le cadre d'une coproduction avec une entreprise de production établie à l'étranger. Elle est réservée aux projets de long métrage de fiction, d'animation, ou de documentaire de création destinés à une première exploitation en salle de spectacle cinématographique.
Destination	
Dimension des aides	Le montant accordé est plafonné à 250 000 € pour l'aide avant réalisation et à 50 000 € pour l'aide après réalisation. Il ne peut excéder 50 % des financements apportés par le coproducteur français ; toutefois, ce taux est porté à 80% pour les premiers ou seconds long métrages d'un réalisateur, les films au budget inférieur à 1 250 000 € et les films coproduits avec les pays à faibles ressources.
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/production/aide-aux-cinemas-du-monde_190862">https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/production/aide-aux-cinemas-du-monde_190862</a>

#### ACM Distribution

Forme de mobilité	Aides à la production
Secteur	Audiovisuel et médias (cinéma)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde (extra-Europe)
Nationalité / Profession	Entreprises (sociétés de production, de distribution, de vente internationale, agrégateurs de contenus...) établies dans un pays participant au sous-programme MEDIA et détenues directement par participation majoritaire ou par des ressortissants de ces pays
Destination	
Autres priorités	ACM Distribution est un dispositif destiné à soutenir et promouvoir la distribution et la circulation internationale des coproductions réalisées avec un pays extra européen. Ce programme a reçu le soutien du programme Europe Créative- MEDIA de la Commission européenne. Sont éligibles un film ou une sélection de films (quatre au maximum): dont au moins un coproducteur est établi dans un pays membre de MEDIA; dont au moins un coproducteur est établi dans un pays qui n'est membre ni de MEDIA, ni d'Eurimages; dont la part de coproduction du/des coproducteur(s) établi(s) dans le(s) pays membre(s) de MEDIA est comprise entre 25% et 70% pour les longs métrages de fiction et d'animation / 20% et 70% pour les longs métrages documentaires. Date limite de l'appel à projet : 25 octobre 2019
Dimension des aides	Le montant de l'aide accordée est plafonné à 60 000 € par projet et 15 000 € par territoire de distribution. Le montant de l'aide ne peut excéder 50% du montant des dépenses de distribution. Toutefois, ce taux est porté à 80% si le film concerné est un 1er ou 2nd long métrage, si l'œuvre est réalisée en coproduction avec des pays spécifiques (annexe 2) ou si le budget final de production est inférieur ou égal à 1 250 000€.
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/Distribution/acm-distribution_191831">https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/Distribution/acm-distribution_191831</a>


#### 7.4. Nom de l'organisation Festival de Cannes

##### La résidence du Festival de Cannes/Cinéfondation


Forme de mobilité	Résidences (PP.)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Jeunes Réalistes

<b>Destination</b>	 Paris
<b>Autres priorités</b>	La Résidence du Festival accueille à Paris chaque année une douzaine de jeunes réalisateurs qui travaillent sur leur projet de premier ou deuxième long métrage de fiction, en deux sessions d'une durée de quatre mois et demi (du 1er octobre à mi-février et de fin février à mi-juillet). La sélection des résidents par un jury présidé par un réalisateur ou une personnalité du cinéma, se fonde sur la qualité des courts-métrages - ou du premier long métrage - déjà réalisés, sur l'intérêt du projet de long métrage en cours d'écriture et sur la motivation du candidat.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 800 € par mois, programme d'accompagnement d'écriture de scénario et rencontres professionnelles.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cinefondation.com/fr/generalinformation">http://www.cinefondation.com/fr/generalinformation</a>

### La Fabrique des cinémas du Monde (dans le cadre du Pavillon Les Cinémas du Monde)

<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés (PP)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (liste précise dans l'appel à projets)
Profession	Réalisateurs (10) et leurs producteurs locaux
<b>Destination</b>	 Cannes
<b>Autres priorités</b>	Conçue en étroite relation avec le Festival de Cannes et son Marché du film, La Fabrique Cinéma de l'Institut français sélectionne chaque année dix projets de 1er ou 2e long métrage pour les présenter, et les introduire de façon privilégiée à l'industrie et à ses décideurs durant le Festival de Cannes, et favoriser ainsi leur capacité d'aboutissement. Les réalisateurs sélectionnés seront invités avec leurs producteurs pour une durée de dix jours maximum durant tout le Festival de Cannes et bénéficieront d'un important programme et d'un encadrement personnalisé. Ce programme vise à faire avancer concrètement les projets et leur financement, avec des rencontres individuelles et collectives avec la profession, en partenariat avec le Festival de Cannes et les sections parallèles. Il prévoit également de riches échanges avec le parrain de La Fabrique Cinéma de l'Institut français ainsi qu'un agenda de rendez-vous avec des producteurs français et internationaux pour leur projet. Le budget prévisionnel du film des réalisateurs sélectionnés doit être inférieur à 3 000 000€ La clôture des inscriptions aura lieu des réception du 120ème projet éligible et au plus tard début novembre 2019.
<b>Dimension des aides</b>	L'Institut français, en collaboration avec les services des ambassades de France, prend en charge les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et l'accréditation du réalisateur et du producteur local pour la durée de son invitation pendant le Festival de Cannes. En dehors de ces dates d'invitation, le réalisateur et le producteur local prennent en charge l'organisation et les frais de leur séjour.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.lescinemasdumonde.com">http://www.lescinemasdumonde.com</a>


7.5. Nom de l'organisation Festival des Trois Continents EN

<b>Produire au Sud</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés Formation (PP)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Asie, Afrique, Amérique Latine, Proche et Moyen-Orient
Profession	Réalisateurs et leurs producteurs
<b>Destination</b>	 Nantes
<b>Autres priorités</b>	L'ambition de PRODUIRE AU SUD est de familiariser les producteurs et réalisateurs sélectionnés à l'atelier avec les techniques et outils de la coproduction cinématographique internationale à travers une logique d'accompagnement individuel de projets en développement. L'atelier a lieu chaque année dans le cadre du Festival des 3 Continents de Nantes, la dernière semaine du mois de novembre.
<b>Dimension des aides</b>	Les coûts de voyage, d'hébergement et de restauration de chaque binôme producteur / réalisateur sont pris en charge intégralement par l'organisation de Produire au Sud. Une participation de 150 euros par personne est exigée pour participation aux frais administratifs.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.3continents.com/fr/produire-au-sud/le-projet/">http://www.3continents.com/fr/produire-au-sud/le-projet/</a>

7.6. Nom de l'organisation Moulin d'Andé – Centre d'écritures cinématographiques

<b>Aide aux écritures du cinéma : programme francophone</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes/écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, auteurs-réalisateurs, dialoguistes, mais aussi écrivains et chercheurs de langue française travaillant sur les disciplines du cinéma et de l'audiovisuel.
<b>Destination</b>	 Andé
<b>Autres priorités</b>	Les lauréats bénéficient de l'encadrement d'un professionnel confirmé sur la base de consultations pendant les 60 jours de la résidence. Appel à candidature du 20 septembre au 20 octobre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Les auteurs sélectionnés ne reçoivent pas de bourses financières mais sont accueillis en pension complète pendant leur résidence
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.moulinande.com/pages/creation-cinematographique/laureats/programme-francophone/laureats-de-la-residence-d-ecriture-2018.html">http://www.moulinande.com/pages/creation-cinematographique/laureats/programme-francophone/laureats-de-la-residence-d-ecriture-2018.html</a>


<b>7.7. Nom de l'organisation</b>	<b>SACEM (en partenariat avec Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America – WGA, et la Motion Picture Association of America - MPAA)</b>
-----------------------------------	---


<b>Fonds culturel franco-américain</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de scénaristes Soutien pour participer à des événements Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Etats-Unis
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, réalisateurs, producteurs, distributeurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Deux types d'action sont en lien plus direct avec la mobilité: <b>En encourageant une meilleure diffusion du cinéma français aux Etats-Unis</b> grâce au Festival de Film Français à Los Angeles qu'il a créé en 1996 (COL COA), le Fonds mène des actions concrètes permettant d'initier les liens avec les distributeurs américains et de faciliter l'accès sur le marché nord-américain aux nombreux cinéastes et producteurs français. Le Fonds conduit également des <b>actions permettant de susciter et renforcer les occasions de rencontres entre les professionnels français et américains</b> , autour de leurs films respectifs et de leurs préoccupations souvent communes, qu'elles soient techniques, artistiques, politiques ou culturelles. Une des rencontres clefs est la résidence Autumn Stories pour scénaristes américains.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.sacem.fr/cms/home/actions-culturelles/fonds_culturel_franco_american_actions_culturelles/presentation-fonds-culturel-franco-americain">http://www.sacem.fr/cms/home/actions-culturelles/fonds_culturel_franco_american_actions_culturelles/presentation-fonds-culturel-franco-americain</a> <a href="http://franco-american-cultural-fund.com/en/home/">http://franco-american-cultural-fund.com/en/home/</a>



## 8. Focus Jeunes<sup>12</sup>


### 8.1. Nom de l'organisation Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

<b>Séjours de jeunes professionnelles ou professionnels en musée</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien à la formation (Pub.)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes professionnels exerçant dans un musée
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme a pour objectif de donner aux jeunes professionnels des 2 pays l'occasion de s'informer sur les pratiques et la culture muséologique du pays d'accueil et de développer la coopération entre musées allemands et français. Candidature jusqu'au 01 décembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.ofaj.org/programmes-formations/sejours-de-jeunes-professionnel-le-s-en-musee.html">https://www.ofaj.org/programmes-formations/sejours-de-jeunes-professionnel-le-s-en-musee.html</a>


<b>Programme Georg-Arthur-Goldschmidt</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien à la formation et au développement de contacts professionnels (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans (35 ans sur dérogation)
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes traducteurs. Etre diplômée de l'enseignement supérieur et/ou avoir au moins publié une traduction littéraire (livre ou article).
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme a pour objectif de donner à des jeunes traducteurs littéraires en début de carrière l'occasion de s'informer sur les structures éditoriales, de travailler à la traduction de textes encore non traduits et d'établir des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours. Date limite d'inscription : 27 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-georges-arthur-goldschmidt.html">https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-georges-arthur-goldschmidt.html</a>

<sup>12</sup>D'autres fonds dans ce guide peuvent inclure une thématique jeunes. Ceux listés dans cette catégorie le sont car l'âge des candidats est un critère clef d'éligibilité.


**8.2. Nom de l'organisation** Fondation de France

<b>Bourses déclics jeunes</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets (Pri.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	18 à 30 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Jeunes (étudiants et/ou professionnels)
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets personnels dans plusieurs domaines (art, artisanat, culture, mais aussi environnement, humanitaire etc.) en faisant preuve d'originalité, de créativité ou d'innovation Date limite d'inscription : 25 septembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourses jusqu'à 7 600 €.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.fondationdefrance.org/fr/concours-declics-jeunes-0">https://www.fondationdefrance.org/fr/concours-declics-jeunes-0</a>

**8.3. Nom de l'organisation** Fondation Zellidja


<b>Bourses de voyage</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage (Pri.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	16 à 20 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou francophone
Profession	Jeunes
Autres	Etre francophone et accepter de se présenter à un oral en France
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix. Durée minimale d'un mois.
<b>Dimension des aides</b>	Bourses de 900€ (premier voyage) à 1100€ (second voyage)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.zellidja.com/preparer-mon-projet">http://www.zellidja.com/preparer-mon-projet</a> <a href="http://www.zellidja.com/calendriers-et-modalites">http://www.zellidja.com/calendriers-et-modalites</a>

**8.4. Nom de l'organisation** Fondation Culture & Diversité


<b>Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art »</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyages
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Monde
Nationalité	France, Monde
Profession	Etudiants boursiers en 2 <sup>ème</sup> année de Diplôme des métiers d'art dans un établissement public
<b>Destination</b>	


<b>Autres priorités</b>	Ce prix permet à des étudiants français de partir quatre mois à l'étranger effectuer un stage chez un artisan ou un maître d'art. Il permet également à des étudiants étrangers de venir effectuer un stage de quatre mois en France chez un artisan ou dans une structure culturelle. Date limite des candidatures : 8 novembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Les étudiants sélectionnés bénéficient d'une aide logistique et administrative dans l'organisation de leur stage ainsi que d'un soutien financier de la Fondation Culture & Diversité.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationcultureetdiversite.org/article/lancement-de-l-appel-a-candidatures-pour-la-residence-voyager-pour-les-metiers-d-art_a1596/1">http://www.fondationcultureetdiversite.org/article/lancement-de-l-appel-a-candidatures-pour-la-residence-voyager-pour-les-metiers-d-art_a1596/1</a>

### 8.5. Nom de l'organisation Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

<b>Séjour de formation thématique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement Aides pour des missions d'exploration
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 35 ans
Critères géographiques	Québec
Nationalité	Française ou résidents français depuis plus d'un an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada
Profession	Artistes et créateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Programme axé sur le perfectionnement professionnel, l'échange d'expertises et de savoir-faire, le développement de réseaux de partenaires. Missions organisées sur 1 à 3 semaines à l'initiative de l'OFQJ, autour d'un événement phare et de rencontres avec des professionnels québécois avec une grande diversité de projets notamment dans le secteur culturel.
<b>Dimension des aides</b>	L'OFQJ offre aux bénéficiaires : accompagnement au montage du projet, billet d'avion aller/retour Paris-Montréal, pack unique assistance + assurance, la première nuit d'hébergement en hôtel dans le centre de Montréal, transfert aéroport de Montréal / centre ville, carte internationale de jeune travailleur IYTC (pour les moins de 26 ans uniquement), carte internationale téléphonique prépayée pour 3h d'appel depuis un fixe, prise adaptateur électrique Europe vers Amérique du Nord. Une participation forfaitaire de 550€ pour les projets soumis hors appels à projets spécifiques est possible. Le participant s'engage à répondre à un questionnaire d'évaluation en ligne au départ, au retour et 6 mois après, et à réaliser un témoignage vidéo (capture webcam) de 2min sur son expérience de mobilité pour diffusion sur le site internet de l'OFQJ.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.ofqj.org/cooperation-professionnelle-et-culturelle/missions-professionnelles-et-culturelles/">https://www.ofqj.org/cooperation-professionnelle-et-culturelle/missions-professionnelles-et-culturelles/</a>


**8.6. Nom de l'organisation** Nantes Creative Generations EN

<b>Nantes Creative Generations on Tour</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 25 ans
Nationalité	France et être domicilié dans une des 24 communes de Nantes Métropole
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Mobilité internationale pour 12 jeunes nantais en autonomie durant 5 à 6 jours à la rencontre de jeunes présents lors de l'une des dernières éditions du Forum Nantes Creative Generations Découverte de projets, pratique de langues étrangères et développement du réseau Nantes Creative Generations
<b>Dimension des aides</b>	Prise en charge des frais de transport et d'hébergement
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/on-tour/presentation">http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/on-tour/presentation</a>


<b>Prix de Coopération Nantes Creative Generations</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de projet (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 30 ans
Nationalité	France et être domicilié dans une des 24 communes de Nantes Métropole
Profession	Au moins 1 association ou groupe de jeunes nantais et au moins 2 associations ou groupes de jeunes européens issus de 2 autres pays
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Aider à la création et la mise en oeuvre de 3 projets créatifs et innovants nés de la coopération entre jeunes nantais et européens visant à renforcer le vivre ensemble et à développer la société civile européenne (culture, médias, inclusion sociale, développement durable, citoyenneté active, ouverture européenne, etc) Candidatures à déposer avant le 3 décembre de chaque année
<b>Dimension des aides</b>	Max. 5 000€ Dépôt des dossiers de candidature en décembre et versement de la subvention en avril
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/prix/presentation/">http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/prix/presentation/</a>

## 9. Autres résidences et projets d'échanges

### 9.1. Nom de l'organisation Casa de Velázquez EN


Résidences et bourses pour artistes	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts visuels (photographie, arts plastiques, architecture) Audiovisuel et médias (cinéma) Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Plus de 18 ans
Critères géographiques	Espagne
Nationalité	Monde
Profession	Architectes, cinéastes, compositeurs, photographes, artistes plasticiens
Destination	
Autres priorités	La Casa de Velázquez accueille des artistes émergents et des étudiants dont le parcours et la qualité du projet justifient un séjour à Madrid de un mois à un an. L'objectif est de développer des activités créatrices et des recherches liées aux arts, aux langues, aux littératures et aux sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb ainsi que de contribuer à la formation d'artistes. Appel à candidatures : 4 novembre au 9 décembre 2019
Dimension des aides	Ces résidences sont, selon les cas, financées par la Casa de Velázquez (membres, aides spécifiques), ou cofinancées avec des institutions publiques ou privées (bourses en collaboration). Les étudiants bénéficient d'une bourse de 1000€/mois, de la prise en charge de leur loyer à la Casa de Velázquez à hauteur de 250€/mois et pour les étudiants inscrits dans un établissement situé en Afrique ou en Amérique latine du remboursement du voyage aller-retour sur justificatif jusqu'à 300€. Les artistes émergents doivent résider en Espagne et bénéficient d'une bourse dont le montant est fixé conformément aux décrets en vigueur.
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresses	<a href="https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes/">https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes/</a>

### 9.2. Nom de l'organisation Villa Kujoyama


Résidences	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, performance) Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode) Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo) Littérature (littérature, bande dessinée)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Japon
Nationalité	Nationalité ou résidence en France ou Japon
Profession	Créateurs et chercheurs confirmés
Destination	
Autres priorités	Les résidences de 2 à 6 mois consécutifs à la Villa Kujoyama sont fondées sur un double programme : un accueil en résidence de recherche de créateurs français, dans tous les domaines (« Villa Kujoyama ») ; un accueil en résidence d'un duo constitué d'un créateur français et d'un créateur japonais autour d'un projet commun (« Kujoyama duo »).

<b>Dimension des aides</b>	Les résidents bénéficient d'une mise à disposition d'un logement individuel (studio/duplex de 64 m2), d'une salle polyvalente adaptée pour la danse, le théâtre, la musique (un piano), le cinéma et les conférences, d'une salle de lecture et de documentation et d'espaces de convivialité, d'une allocation de séjour de 1600 à 2100 € mensuels selon le dispositif et d'un billet aller-retour France / Osaka.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.villakujoyama.jp/demain/">http://www.villakujoyama.jp/demain/</a>


### 9.3. Nom de l'organisation Académie de France à Rome - Villa Médicis

<b>Résidences Lauréats</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Patrimoine Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde
Profession	Chercheurs en histoire de l'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des résidences à travers des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de la création, de la théorie et de l'histoire des arts : - 3 bourses André Chastel (4 à 6 semaines) Date limite de candidatures : 11 octobre 2019 - 8 bourses Daniel Arasse pour des recherches de niveau post-doctoral (1 mois) Date limite de candidature : 4 novembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 1000€ à 1500€/mois, hébergement sur place et 10€/jour de frais d'entretien
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.villamedici.it/fr/les-residences/laureats/">https://www.villamedici.it/fr/les-residences/laureats/</a>

<b>Concours Pensionnaires</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (scénographie, théâtre, danse) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, arts plastiques, architecture, design) Musique (composition musicale) Audiovisuel et médias (cinéma)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 20 et 45 ans
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille chaque année en septembre une nouvelle promotion de pensionnaires, sélectionnée par un jury international selon un critère d'excellence, pour une résidence de 12 mois. Les pensionnaires doivent travailler sur un projet artistique ou de recherche.
<b>Dimension des aides</b>	Les pensionnaires bénéficient d'une bourse de recherche, d'un appartement et le cas échéant d'un espace de travail.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires-2019-2020/">https://www.villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires-2019-2020/</a>

<b>Résidences Médicis</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des artistes et des chercheurs invités pour mener à bien un projet spécifique pour des périodes de 1 à 4 semaines. Date limite des candidatures : 31 décembre 2019
<b>Dimension des aides</b>	Les résidents bénéficient d'un appartement et participent à divers frais (10 euros par jour par hôte en résidence pour la manutention, et 20 euros par jour pour toute personne l'accompagnant). Pour ce type de résidence, aucun type de rémunération n'est prévu.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.villamedici.it/fr/residences-medicis/">https://www.villamedici.it/fr/residences-medicis/</a>


#### 9.4. Nom de l'organisation Réseau des Alliances Françaises du Mexique

<b>Résidence itinérante de création textile</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence itinérante de création textile (Pub)
<b>Secteur</b>	Création textile
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Mexique
Nationalité	France
Profession	Créateurs textiles (maîtrise de l'espagnol – niveau B2)
Autres	Itinérance entre les villes où sont localisées les Alliances françaises.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le projet pourra se développer dans l'ensemble du Mexique et proposera une forme adaptable à chaque Alliance Française. <b>Les projets développés autour d'un territoire spécifique ne seront pas validés.</b>
<b>Dimension des aides</b>	Conditions 2019 : Prise en charge du voyage international de Paris à Mexico Prise en charge des voyages nationaux dans le cadre de la résidence Prise en charge des besoins techniques pour le développement local du projet Prise en charge de l'accueil de l'artiste sur la période de la résidence (nourri, logé et blanchi) Versement d'une aide à la création pour le développement futur du projet, calculée en fonction du nombre d'Alliances Françaises positionnées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://alianzafrancesa.org.mx/">https://alianzafrancesa.org.mx/</a> Appel 2019 : <a href="https://alianzafrancesa.org.mx/cultura/appel-a-candidatures-residence-itinerante-de-creation-textile-mexique/">https://alianzafrancesa.org.mx/cultura/appel-a-candidatures-residence-itinerante-de-creation-textile-mexique/</a>


#### 9.5. Nom de l'organisation Association des Centres Culturels Européens (ACCR) EN

<b>Programme Odyssee</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et de professionnels de la culture (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde hors France
Profession	Artistes, chercheurs, professionnels de la culture
Autres	Les conditions dépendent des différents centres culturels européens.




<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le projet de résidence proposé doit s'articuler avec le projet artistique et culturel du Centre culturel de rencontre d'accueil. Il est à noter que les projets de résidence peuvent être déposés auprès de plusieurs Centres culturels de rencontre autour d'un projet commun aux Centres impliqués. Des candidatures de plusieurs résidents peuvent être également déposées autour d'un projet commun.
<b>Dimension des aides</b>	Voyage couvert par ACCR, logement par le centre culturel et bourse.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/odyssee">https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/odyssee</a>

### Programme Nora

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et de professionnels de la culture (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Proche et Moyen-Orient et d'Afrique (notamment de Syrie, Irak, Libye, Yémen, Soudan du Sud et Érythrée)
Profession	Artistes, chercheurs, professionnels de la culture
Autres	Réfugiés récemment en exil en France
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'objectif de ce programme est de faciliter le retour à une activité culturelle et artistique avec l'aide des Centres culturels de rencontre, lieux de mémoire et de création au cœur des territoires français.
<b>Dimension des aides</b>	Voyage couvert par ACCR, logement par le centre culturel et bourse.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/nora">https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/nora</a>

## 9.6. Nom de l'organisation Atelier Calder EN


### Résidences

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Saché
<b>Dimension des aides</b>	Les bénéficiaires reçoivent une bourse de recherche et de résidence du Centre national des arts plastiques (CNAP), ainsi qu'un soutien à la production de l'Association pour l'Animation de l'Atelier Calder pour une résidence de 3 mois. Un logement, un atelier et un véhicule sont mis à disposition, les frais de transport et de nourriture restent à la charge de l'artiste
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.atelier-calder.com/setresidence.html">http://www.atelier-calder.com/setresidence.html</a>


## 9.7. Nom de l'organisation Galerie Ho

### Labo Ho


<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France

Nationalité	Monde
Profession	Artistes et architectes
<b>Destination</b>	 Marseille
<b>Autres priorités</b>	Projet de travail in situ. Le Labo HO est un concours annuel destiné aux artistes et architectes. Il s'agit de réaliser une œuvre in-situ dans la librairie-galerie Histoire de l'œil à Marseille durant le mois de septembre chaque année.
<b>Dimension des aides</b>	L'artiste sélectionné dispose d'un budget de production de 4 000€ qui inclut une édition au libre choix de l'artiste.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.galerieho.com/labo_ho/labo_ho">http://www.galerieho.com/labo_ho/labo_ho</a>

**9.8. Nom de l'organisation Terra Foundation for the American Arts EN**


<b>Terra Summer Residency</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes, doctorants
Autres	Un artiste plasticien avec un master (ou équivalent). Priorité est donnée aux candidats diplômés depuis au moins 5 ans. Les doctorants faisant des recherches sur l'art américain et la culture des arts visuels ou son rôle dans le contexte des échanges artistiques internationaux avant les années 1980. Les doctorants doivent être déjà bien avancés dans leur recherche et écriture de thèse. Les artistes et doctorants candidats à cette résidence doivent être recommandés par leurs directeurs de master ou thèse.
<b>Destination</b>	 Giverny
<b>Autres priorités</b>	Les personnes sélectionnées pour une résidence de 9 semaines devront donner une présentation introduisant leur projet de recherche et/ou artistique ; assister aux séminaires et présentations de chercheurs réputés et d'autres artistes (environ deux par semaine) et autres rencontres, ainsi que présenter leurs avancées à la fin du programme. Dates de l'appel à candidature clos pour 2019.
<b>Dimension des aides</b>	Allocation de 5 000 US\$ (les artistes reçoivent en plus 300 US\$ pour le matériel) Bourse de voyage (maximum de 500 US\$ pour les personnes venant d'Europe, 1200 US\$ pour les personnes venant des Etats-Unis et du Canada et 1500 US\$ pour les personnes venant d'autres destinations).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.terraamericanart.org/grants/academic-program-grants/terra-summer-residency/">http://www.terraamericanart.org/grants/academic-program-grants/terra-summer-residency/</a>

**9.9. Nom de l'organisation La Galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec EN**


<b>Artistes en résidence</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes Aide aux projets et à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde mais vivant et travaillant en France
Profession	Artistes plasticiens
<b>Destination</b>	 Noisy Le Sec
<b>Autres priorités</b>	Cette résidence vise à accompagner la production d'œuvres et se développe autour de

	l'axe de recherche annuel de La Galerie tout en s'inscrivant sur le territoire du centre d'art. Résidence de 7 mois de septembre à avril
<b>Dimension des aides</b>	Logement dans un atelier-logement meublé de 65m <sup>2</sup> Honoraire de 6 000 € Budget de production de 7 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://lagalerie-cac-noisyselec.fr/la-galerie-noisy-le-sec-artistes-en-residence/">http://lagalerie-cac-noisyselec.fr/la-galerie-noisy-le-sec-artistes-en-residence/</a>

**9.10. Nom de l'organisation** **ATLAS- Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)**


<b>Programme de résidences et Fabrique des traducteurs</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de traducteurs (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	UE et Monde
Profession	Écrivains, chercheurs et traducteurs
<b>Destination</b>	 Arles
<b>Autres priorités</b>	Le CITL accueille en résidence pour des périodes de une semaine à trois mois, des traducteurs littéraires du monde entier dotés d'un contrat de traduction avec un éditeur, mais aussi des auteurs désireux de travailler un moment avec leur traducteur, des chercheurs, des linguistes. Participation aux frais de résidence, par personne : 20 € par jour (le repas est à la charge des résidents). Pour la fabrique des traducteurs, ce programme a pour objectif de donner à de jeunes traducteurs en début de carrière l'occasion de travailler avec d'autres traducteurs expérimentés et de mieux connaître le paysage de la traduction et de l'édition dans les deux pays. Chaque atelier met en présence, pendant dix semaines, trois jeunes traducteurs étrangers et trois jeunes traducteurs français.
<b>Dimension des aides</b>	Le Centre National du Livre peut accorder des bourses à des traducteurs étrangers sur dossier transmis par les ambassades françaises des différents pays. Le CITL peut également attribuer la gratuité du séjour et/ou des bourses de 20 € par jour, financées sur ses fonds propres, pour des séjours supérieurs à 2 semaines et sur examen du dossier. Pour la fabrique des traducteurs, les candidats retenus reçoivent une bourse de résidence. Les frais pédagogiques, frais d'hébergement et frais de voyage sont pris en charge par le CITL. Les candidats retenus s'acquittent d'un forfait de 30 € de frais de dossier. Pour les candidatures étrangères, les dossiers sont à remettre aux services culturels des ambassades de France, qui les transmettent au CITL accompagnés d'un avis circonstancié.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/">http://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/</a> <a href="http://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/">http://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/</a>

**9.11. Nom de l'organisation** **Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord**


<b>Résidence d'écrivains</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE.
Profession	Écrivains
Autres	Écrivains européens ayant déjà publié une ou plusieurs œuvres chez une maison d'édition professionnelle.
<b>Destination</b>	

	Saint-Jans-Cappel
<b>Autres priorités</b>	Les écrivains doivent mettre à profit leur séjour à la Villa Marguerite Yourcenar pour poursuivre ou compléter leurs manuscrits. Ils doivent participer à une ou plusieurs rencontres avec le public, dans le cadre des événements littéraires du centre ou d'autres activités (visites scolaires, foires aux livres, librairies, etc.).
<b>Dimension des aides</b>	La Villa offre aux écrivains résidents le logement, le petit déjeuner et le repas du soir, sauf week-ends et jours fériés. Les résidents ont à leur disposition 3 bicyclettes et 1 voiture. Les écrivains résidents perçoivent une bourse d'environ 2 000€ par mois de présence effective. Un forfait de 300€ est ajouté au montant de la bourse, pour la prise en charge des frais de déplacement.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://lenord.fr/jcms/pnw_5327/les-residences-d-ecrivains">https://lenord.fr/jcms/pnw_5327/les-residences-d-ecrivains</a>

**9.12. Nom de l'organisation** Centre International de Poésie Marseille (CIPM) *EN*


<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Maroc et Liban
Nationalité	Monde
Profession	Écrivains
<b>Destination</b>	 Marseille Tanger (Maroc), Beyrouth (Liban)
<b>Autres priorités</b>	A la fin de la résidence, les résidents cèdent un texte pour publication, lequel sera édité par le CIPM. Une manifestation publique est organisée pour faire connaître l'artiste ou auteur en résidence pendant son séjour. Candidatures pour 2020 closes
<b>Dimension des aides</b>	Les bénéficiaires reçoivent un studio et une bourse mensuelle de 1 300 €, pendant deux ou trois mois. Les demandes adressées jusqu'à la fin du mois de juin sont examinées en septembre de la même année pour le programme de résidences de l'année suivante.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://cipmarseille.fr/evenements_liste.php?id_type=3">http://cipmarseille.fr/evenements_liste.php?id_type=3</a>

**9.13. Nom de l'organisation** Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T) *EN*


<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (ne résidant pas en France)
Profession	Écrivains et traducteurs
<b>Destination</b>	 Saint-Nazaire
<b>Autres priorités</b>	Il s'agit d'une résidence de création dédiée à l'étude, la traduction et l'écriture. Il peut être proposé à l'écrivain, sans obligation, des rencontres avec le public.

<b>Dimension des aides</b>	Les candidats doivent avoir à leurs actifs plusieurs publications dans leurs pays d'origine. La durée d'une résidence est jusqu'à 8 semaines et la bourse de 1000€ par mois. La Maison des écrivains étrangers et des traducteurs prend en charge les frais d'hébergement. Le résident a à sa charge les frais de transports, de restauration et de vie quotidienne.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.meetingsaintnazaire.com/-RESIDENCES-.html">http://www.meetingsaintnazaire.com/-RESIDENCES-.html</a>

**9.14. Nom de l'organisation** Maison des Arts Georges Pompidou


<b>Résidences – Maisons Daura</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Saint-Cirq-Lapopie
<b>Dimension des aides</b>	Chaque artiste résident perçoit une allocation forfaitaire pour l'indemnisation des frais non directement pris en charge, notamment la nourriture. Cette allocation s'élève à 2500 € pour les séjours de printemps (3 mois) et à 1100 € pour les séjours plus courts à l'automne (6 semaines). Les frais d'aller-retour domicile / Saint-Cirq-Lapopie sont indemnisés à hauteur de 200 euros sur production des titres de transports. La participation aux frais de production se fait par le biais d'une enveloppe mutualisée afin de permettre des réponses adaptées aux besoins. Tous les coûts en communication autour de la résidence sont pris en charge par l'association (publicité, cartons d'invitations, réceptions, publications, catalogues, mailing, vernissages) et ses partenaires.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.magcp.fr/modalites-daccueil-aux-maisons-daura/">http://www.magcp.fr/modalites-daccueil-aux-maisons-daura/</a>

**9.15. Nom de l'organisation** The Brown Foundation Fellows Programme EN


<b>Dora Maar Fellowship</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International, France
Profession	Artistes en milieu de carrière
<b>Destination</b>	 Ménerbes
<b>Autres priorités</b>	Les artistes sont invités à offrir un dessin ou une publication produit(e) pendant leur résidence de 1 à 3 mois et à participer à une présentation publique.
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyages couverts + indemnité (montant basé sur la durée de la résidence). 20 US\$ de frais d'inscription
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.mfah.org/fellowships/doramaarhouse/fellowship/">http://www.mfah.org/fellowships/doramaarhouse/fellowship/</a>

**9.16. Nom de l'organisation** Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France) EN

<b>La Box – résidences d'artistes</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub)


<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Bourges
<b>Autres priorités</b>	Ces résidences ont pour but de permettre à de jeunes artistes français ou étrangers de réaliser un projet de recherche personnelle en lien avec l'école, ses enseignements, ses étudiants ou tout autre partenaire extérieur.
<b>Dimension des aides</b>	Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire. Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3 000€, d'un budget de 2 000€ maximum de production et de 2 000€ maximum d'édition. Le(la) résident(e) est logé(e) dans un atelier d'artiste d'une superficie de 100 m2, équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine. Appel à candidature pour 2020/2021 : pas encore publié
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.ensa-bourges.fr/index.php/en/la-box/la-box-appel-candidatures/2771-appel-a-residences-la-box-2018-2019">https://www.ensa-bourges.fr/index.php/en/la-box/la-box-appel-candidatures/2771-appel-a-residences-la-box-2018-2019</a>

**9.17. Nom de l'organisation** Dos Mares EN


<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International (particulièrement Asie, Amérique Latine, Asie, Amérique du nord)
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Paris et Marseille
<b>Autres priorités</b>	Les artistes sont accueillis en France, à Marseille et Paris pour une durée qui varie entre 1 et 3 mois. Ces résidences sont destinées principalement à la recherche : une pause dans la production de l'artiste pour repenser ses projets, affiner ses problématiques, dans un cadre confortable et propice aux rencontres, aux discussions. Dos Mares s'emploie à développer de nouveaux modèles économiques, hybrides, permettant aux artistes de lier leurs domaines de compétence, leur expertise à une activité économique dont ils puissent bénéficier.
<b>Dimension des aides</b>	Hébergement et assistance logistique
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.2mares.org/">http://www.2mares.org/</a>

**9.18. Nom de l'organisation** Fondation Camargo EN

<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International


Profession	Les chercheurs et penseurs dans les domaines des arts, des sciences humaines et sociales qui travaillent sur les cultures françaises et francophones, y compris l'influence des cultures du bassin méditerranéen. Les penseurs peuvent notamment être des directeurs et programmeurs de structures culturelles, des directeurs d'organismes dans les sciences humaines et sociales, des commissaires d'exposition, des critiques culturels, et des responsables de programmes académiques.
Destination	 Cassis
Autres priorités	Le temps de résidence est consacré principalement au travail de chaque résident. Régulièrement des discussions sur les projets sont organisées, dans lesquelles le travail de chaque membre est présenté et discuté. Les candidats doivent parler couramment l'anglais. Les résidents peuvent travailler indépendamment ou avec un collaborateur.
Dimension des aides	Programme régulier : Les résidents sont logés dans des appartements privés avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis. Une bourse de 250 USD par semaine est disponible, ainsi qu'un montant pour couvrir les frais de voyage jusqu'à Cassis. Les époux et épouses, partenaires et enfants de 6 ans et plus sont les bienvenus. Les enfants doivent être scolarisés ou inscrits à des activités hors campus. Un appel à projets pour le Programme Diaspora culturelle en direction de dramaturges africains et afro-américains a été lancé en 2017 pour 8 dramaturges lors d'une résidence d'un mois en juin 2018 (frais de transport pris en charge, allocation de 2000 USD).
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="http://www.camargofoundation.org">http://www.camargofoundation.org</a>

**9.19. Nom de l'organisation** **Fondation IMéRA (Université Aix-Marseille) EN**


<b>Programme Art, Science et Société</b>	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes Bourses de recherche (Pri.)
Secteur	Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes n'ayant pas vécu en France plus de 12 mois pendant les 3 dernières années avant la candidature
Destination	 Marseille
Autres priorités	Résidences de 3 à 10 mois autour de projets de recherche pluridisciplinaire en vue de développer les liens entre sciences et art (toutes disciplines). Les artistes sélectionnés doivent collaborer avec les équipes ou laboratoires de l'Université d'Aix-Marseille et doivent fournir une lettre d'intérêt d'un chercheur dans leur dossier de candidature. Date limite de l'appel à candidatures : 26 septembre 2019
Dimension des aides	Bourse de 2 000€ à 3 000€/mois pour le scientifique et bourse de 2 000€ à 2300€ mois pour l'artiste. Prise en charge des frais de transport et du logement (appartement de l'IMéRA situé dans le Parc Longchamp à Marseille)
Vu pour la dernière fois	Septembre 2019
Adresse	<a href="https://candidatures-imeram.univ-amu.fr/fr">https://candidatures-imeram.univ-amu.fr/fr</a>



**9.20. Nom de l'organisation**      **Artistes en résidence**

<b>Résidences croisées et résidences Intramuros</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Profession	Artistes plasticiens
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Artistes en Résidence a pour but d'offrir à des artistes plasticiens un espace de travail, un hébergement et une aide financière. Les deux principaux objectifs de la résidence sont la recherche (le travail en atelier) et les échanges (entres différents acteurs de l'art contemporain).
<b>Dimension des aides</b>	En fonction des appels à projets
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.artistesenresidence.fr/">http://www.artistesenresidence.fr/</a>

**9.21. Nom de l'organisation**      **Thank You For Coming EN**

<b>Résidence "Across"</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de curateurs, critiques
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Commissaire d'exposition, critique d'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Fondée en 2010, thankyouforcoming est une plateforme de conception, production et diffusion de projets en art contemporain, qui accompagne le travail d'artistes, de critiques d'art et de commissaires d'exposition. thankyouforcoming fait partie du réseau DEL'ART – Art contemporain Côte d'Azur et Monaco, et de Botox(s) – réseau d'art contemporain qui fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain dans la région Méditerranée et Alpes du Sud.
<b>Dimension des aides</b>	L'édition 2019 du programme ACROSS est réalisée avec le concours du Ministère de la Culture et de la Ville de Nice. > thankyouforcoming met à disposition un appartement tout équipé de 40m2 dans le centre de Nice. > Transport aller/retour jusqu'à Nice remboursé (sur justificatifs) à hauteur de 250€ max. par résidence. > Des per diem à hauteur de 250 euros au total sont attribués pour 7 jours. > En amont puis pendant la résidence, nous sommes à la disposition du de la résident-e pour faciliter les contacts et mettre en place les visites et rencontres avec les artistes, institutions, commissaires, critiques, professionnel-les, collectionneur-euses, galeries, musées etc. de la Côte d'Azur (Nice, Monaco, MouansSartoux, Antibes, Cannes, Vence, etc).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	Septembre 2019
<b>Adresse</b>	<a href="http://thankyouforcoming.net/wp-content/uploads/2019/07/AppelCandidatures_ACROSS1920_thankyouforcoming.pdf">http://thankyouforcoming.net/wp-content/uploads/2019/07/AppelCandidatures_ACROSS1920_thankyouforcoming.pdf</a> <a href="http://thankyouforcoming.net/opencall-across1920/?fbclid=IwAR0A_8pPjAX0jfR8EYwqL9bdIdeKLzsioCVY7u0G2BUxLAYjI9wIFtbu_u4">http://thankyouforcoming.net/opencall-across1920/?fbclid=IwAR0A_8pPjAX0jfR8EYwqL9bdIdeKLzsioCVY7u0G2BUxLAYjI9wIFtbu_u4</a>